

# EMPIRE

COMPANY LIMITED

## RAPPORT DE GESTION POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE ET L'EXERCICE CLOS LE 1<sup>er</sup> MAI 2021

<b>Renseignements prospectifs</b> .....	<b>1</b>
<b>Survol de la Société</b> .....	<b>3</b>
Vente au détail de produits alimentaires .....	3
Orientation stratégique .....	4
Mise à jour sur les activités .....	6
Placements et autres activités .....	9
<b>Perspectives</b> .....	<b>9</b>
<b>Sommaire des résultats du quatrième trimestre</b> .....	<b>11</b>
Ventes .....	11
Profit brut .....	12
Bénéfice d'exploitation .....	12
BAIIA .....	12
Charges financières .....	12
Impôt sur le résultat .....	13
Bénéfice net .....	13
<b>Résultats d'exploitation de l'exercice complet</b> .....	<b>13</b>
Ventes .....	14
Profit brut .....	14
Bénéfice d'exploitation .....	14
BAIIA .....	15
Charges financières .....	15
Impôt sur le résultat .....	15
Bénéfice net .....	15
<b>Performance financière sectorielle</b> .....	<b>16</b>
Vente au détail de produits alimentaires .....	16
Placements et autres activités .....	16
<b>Résultats d'exploitation trimestriels</b> .....	<b>17</b>
<b>Situation de trésorerie et sources de financement</b> .....	<b>18</b>
Activités d'exploitation .....	18
Activités d'investissement .....	18
Dépenses d'investissement .....	19
Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés .....	19
Activités de financement .....	20
Flux de trésorerie disponibles .....	20
Obligations au titre des avantages sociaux futurs .....	21
Garanties et engagements .....	21
<b>Situation financière consolidée</b> .....	<b>22</b>
Principales mesures de la situation financière .....	22
Capitaux propres .....	23
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités .....	24
<b>Normes et méthodes comptables</b> .....	<b>25</b>
Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées .....	25
Estimations comptables critiques .....	25
Contrôles et procédures de communication de l'information .....	28
Contrôle interne à l'égard de l'information financière .....	28
<b>Transactions entre parties liées</b> .....	<b>28</b>
Rémunération des principaux dirigeants .....	29
Indemnités .....	29
<b>Éventualités</b> .....	<b>30</b>
<b>Gestion du risque</b> .....	<b>30</b>
<b>Événement postérieur à la date de clôture</b> .....	<b>39</b>
<b>Désignation des dividendes déterminés</b> .....	<b>39</b>
<b>Mesures et données financières non conformes aux PCGR</b> .....	<b>39</b>
Mesures financières .....	39
Données financières .....	41

# RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente l'analyse des résultats financiers consolidés d'Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) et de ses filiales, y compris ceux de la filiale entièrement détenue Sobeys Inc. (« Sobeys »), pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021 et pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 2 mai 2020. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes annexes pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021 et l'exercice clos le 2 mai 2020. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou le site Web de la Société à l'adresse [www.empireco.ca](http://www.empireco.ca).

Les états financiers consolidés audités et les notes annexes ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et sont présentés en dollars canadiens. Les états financiers consolidés comprennent les comptes d'Empire et de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées que la Société est tenue de consolider. L'information qui figure dans le présent rapport de gestion est établie au 22 juin 2021, à moins d'indication contraire.

## RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi qu'à l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- Les attentes de la Société concernant l'incidence financière du projet Horizon et de ses initiatives sous-jacentes, y compris la croissance prévue des parts de marché, les économies de coûts et les marges résultant de cette stratégie et le moment prévu de réalisation des avantages supplémentaires, sur lesquels plusieurs facteurs pourraient avoir des répercussions, notamment le temps dont aura besoin la Société pour mener à bien le projet, et l'incidence du nouveau coronavirus (« COVID-19 » ou « pandémie »), dont le changement de comportement de la clientèle;
- Les attentes de la Société concernant les avantages financiers du projet Horizon ainsi que la poursuite de l'expansion et de la rénovation du réseau de magasins, la maximisation promotionnelle, l'analyse des données et les gains d'efficacité en matière d'approvisionnement stratégique, sur lesquels plusieurs facteurs pourraient avoir des répercussions, notamment le temps dont aura besoin la Société pour mener à bien les initiatives et l'incidence de la COVID-19, dont le changement de comportement de la clientèle;
- L'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien et l'expansion de Farm Boy en Ontario, y compris les attentes de la Société en matière de rentabilité et de résultats d'exploitation futurs, le montant et le moment des dépenses, le nombre projeté d'ouvertures de magasins et le lieu, la faisabilité et le moment de la construction, sur lesquels la COVID-19, les calendriers de construction et les permis, la conjoncture économique et les relations avec la main-d'œuvre pourraient avoir des répercussions;
- Les attentes de la Société selon lesquelles l'exercice 2022 reflétera la plus forte dilution du bénéfice net pour le programme Voilà, du fait que le site de Toronto devrait commencer à générer des résultats positifs vers la fin de la troisième année d'exploitation, sur lesquelles la COVID-19, les futurs coûts d'exploitation et dépenses d'investissement, l'intérêt général des clients pour les services et la performance de son fournisseur de technologie, Ocado Group plc (« Ocado »), pourraient avoir des répercussions;

- Les attentes de la Société concernant la mise en place de son service d'achat en ligne de produits d'épicerie pouvant être livrés à domicile et ses projets d'expansion du service de cueillette à l'extérieur du magasin Voilà, qui devraient avoir un effet de dilution d'environ 0,25 \$ à 0,30 \$ par action sur le bénéfice par action d'Empire de l'exercice 2022, sur lesquels la COVID-19, les futurs coûts d'exploitation et dépenses d'investissement, l'intérêt général des clients pour les services et la performance de son fournisseur de technologie, Ocado, pourraient avoir des répercussions;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles les marchés d'alimentation conserveront une partie du pourcentage de la consommation alimentaire qui est passé du secteur de la restauration et de l'hôtellerie à celui des marchés d'alimentation, prévisions sur lesquelles les facteurs suivants pourraient avoir une incidence : la durée des interruptions causées par la COVID-19, la capacité des entreprises du secteur de la restauration et de l'hôtellerie de rouvrir et de reprendre leurs activités, et la demande continue pour les services de restauration et d'hôtellerie à court terme;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles elle engagera des frais de vente et charges administratives d'environ 15 M\$ à 20 M\$ au premier trimestre pour s'adapter à la crise de la COVID-19, sur lesquels la durée de l'interruption des activités causée par la COVID-19 et la possibilité que d'autres précautions de sécurité soient nécessaires pourraient avoir des répercussions;
- Les plans de la Société visant à accroître encore le chiffre d'affaires et la rentabilité de ses marques maison, sur lesquels les futurs coûts d'exploitation et d'investissement, ainsi que l'intérêt des clients pourraient avoir une incidence;
- Les attentes de la Société concernant le montant et le moment des dépenses liées à l'achèvement de futurs centres de traitement des commandes, qui pourraient être touchés par l'approvisionnement en matériaux et en équipement, les calendriers de construction et la capacité des entrepreneurs en construction;
- Les estimations de la Société concernant les futures dépenses d'investissement, au titre desquelles figurent les rénovations et les nouveaux magasins, les dépenses en technologies analytiques avancées et autres systèmes technologiques, les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles, qui peuvent être influencées par les résultats d'exploitation, les incidences de la pandémie et l'environnement économique;
- Les prévisions de la Société relativement à ses cotisations aux régimes enregistrés à prestations définies, qui pourraient être touchées par les fluctuations des marchés financiers;
- L'intention de la Société de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A sans droit de vote aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui pourrait être touchée par les conditions de marché et la conjoncture économique, les changements de lois et de réglementation et les résultats d'exploitation;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ses facilités de crédit disponibles et ses flux de trésorerie liés à l'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise, ainsi que l'opinion selon laquelle la Société dispose de fonds suffisants pour faire face à ces exigences et pour satisfaire à d'autres obligations à court et à long terme, lesquelles pourraient être touchées par des changements de la conjoncture économique.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, et notamment la rubrique « Gestion du risque » du présent rapport de gestion.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les prévisions actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

## **SURVOL DE LA SOCIÉTÉ**

Les principaux secteurs d'activité et les résultats financiers d'Empire ont été divisés en deux secteurs à présenter : i) la vente au détail de produits alimentaires; et ii) les placements et autres activités. Empire et ses filiales, marchands affiliés et franchisés, dont les ventes annuelles s'établissent à environ 28,3 G\$ et qui comptent pour 15,2 G\$ d'actifs, emploient environ 134 000 personnes.

### **Vente au détail de produits alimentaires**

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire est représenté par Sobeys, filiale entièrement détenue. Fière entreprise canadienne ayant son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse, Sobeys répond aux besoins en épicerie de la population canadienne depuis 1907. Sobeys exploite un réseau de plus de 1 500 magasins qu'elle détient elle-même, qui sont affiliés ou encore qui sont franchisés dans les 10 provinces canadiennes sous diverses bannières de détail, notamment Sobeys, Safeway, IGA, Foodland, FreshCo, Thrifty Foods, Farm Boy, Longo's ainsi que Lawtons Drugs, un service d'épicerie en ligne sous les bannières *Voilà by Sobeys*, Grocery Gateway, IGA.net et ThriftyFoods.com, et plus de 350 postes d'essence.

### **COVID-19**

Les répercussions de la COVID-19 sur la Société ont commencé à se faire sentir en février 2020 : les autorités gouvernementales ont imposé des restrictions et les Canadiens ont été encouragés à mettre en pratique les mesures de santé publique, telles que rester à la maison, pratiquer la distanciation sociale, porter le masque et recevoir la vaccination. Des protocoles de désinfection accrus ont continué d'être appliqués dans les magasins et dans les centres de distribution, la demande et les habitudes de consommation des consommateurs se sont transformées, et la volatilité a augmenté sur les marchés des capitaux. La Société a réagi de façon proactive tout au long de cette période et réuni un groupe de travail interfonctionnel de préparation en cas de pandémie dont le mandat est de surveiller et d'atténuer efficacement les risques pour les employés, les clients et l'entreprise. La direction a comme priorité d'assurer la santé et la sécurité des employés, des clients et des collectivités tout en maintenant une chaîne d'approvisionnement résiliente pour répondre aux besoins des Canadiens et pour soutenir les organismes de bienfaisance. La Société continue de consacrer des sommes supplémentaires aux produits et procédures de sécurité et de désinfection afin de permettre aux clients et aux employés de se sentir protégés en magasinant ou en travaillant dans les magasins. La direction surveille de près les répercussions de la pandémie sur la vente au détail d'aliments dans le monde et continue à se fonder sur les meilleures pratiques.

La direction s'attend à ce que, au fur et à mesure que les restrictions de confinement s'assoupliront et que les consommateurs réorienteront certaines dépenses vers le secteur de la restauration et de l'hôtellerie, le secteur des marchés de l'alimentation conserve une partie du pourcentage de la consommation qui a été dévié du secteur de la restauration et de l'hôtellerie vers le secteur des marchés d'alimentation. Les répercussions futures de la COVID-19 et des restrictions imposées par le gouvernement sont incertaines et dépendront d'une part de la durée et de l'étendue de la propagation du virus et, d'autre part, du déploiement continu de la vaccination dans tout le pays. La situation financière et les flux de trésorerie de la Société demeurent solides. Au 1<sup>er</sup> mai 2021, les fonds en caisse et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 891 M\$ et la Société avait accès à environ 694 M\$ de capacité inutilisée sur des facilités de crédit qui n'arriveront à échéance qu'à l'exercice 2023.

La pandémie a modifié les habitudes d'achat en alimentation des Canadiens, qui magasinent moins souvent mais achètent en plus grande quantité. Bon nombre de clients recherchent un magasin d'alimentation qui leur offre une solution d'épicerie en ligne et qui comble leurs besoins pour les produits ménagers.

À compter du troisième trimestre, certains gouvernements provinciaux ont mis en place des restrictions de confinement. La Société a introduit une prime de confinement temporaire pour les employés de première ligne des magasins et des centres de distribution des régions touchées. La prime de confinement a également été introduite dans d'autres régions à mesure que des confinements imposés par le gouvernement ont été mis en place. Le coût de ces primes sera fonction de la durée du confinement et du nombre de régions touchées.

Au cours du quatrième trimestre, le coût de la prime de confinement et du maintien des mesures de sécurité et de désinfection s'est établi à environ 24 M\$, compte tenu de la prime de confinement de 9 M\$. L'estimation initiale de la Société à l'égard de la prime de confinement, d'un montant maximal de 4 M\$, était fondée sur les renseignements disponibles à ce moment. Cependant, au cours du trimestre, un nombre plus important de mesures de confinement ont été imposées par les gouvernements dans tout le pays, de sorte que les coûts réels ont dépassé l'estimation. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, la Société devrait engager des frais de vente et charges administratives d'environ 15 M\$ à 20 M\$ (67 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2021) liés à la hausse du coût de maintien des mesures de sécurité et de désinfection, à la prime de confinement et aux autres coûts liés à la COVID-19.

### **Orientation stratégique**

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, la Société a lancé le projet Horizon, un plan de croissance sur trois ans axé sur l'expansion des activités de base et l'accélération du commerce électronique. La Société cible une augmentation supplémentaire de 500 M\$ du BAIIA annualisé et une augmentation de la marge du BAIIA de 100 points de base d'ici l'exercice 2023 grâce à i) une croissance des parts de marché et à ii) une discipline en matière de coûts et de marges.

Après la première année, le projet Horizon est sur la bonne voie et les avantages correspondent aux attentes de la direction. Au cours de l'exercice 2021, des gains liés au projet Horizon ont été obtenus grâce à l'expansion et à la rénovation du réseau de magasins de la Société, d'améliorations au chapitre de l'exploitation dans les magasins et du merchandising grâce aux données et à l'analytique, ainsi que de l'accroissement continu de l'efficacité grâce aux initiatives d'approvisionnement stratégique. Les gains ont été en partie contrebalancés par l'investissement dans le réseau de commerce électronique de la Société.

Pour l'exercice 2022, la direction prévoit que la majeure partie des gains proviendront de l'annualisation des initiatives de l'exercice 2021, ainsi que de l'expansion et de la rénovation continues du réseau de magasins, de la maximisation promotionnelle, de l'analyse des données et d'une efficacité de l'approvisionnement stratégique. Les avantages seront en partie contrebalancés par l'investissement dans le réseau de commerce électronique de la Société.

### **Enregistrer une croissance des parts de marché**

Le soutien et le financement supplémentaires accordés au réseau de magasins devraient permettre une croissance des parts de marché, car ils favoriseront l'amélioration de la productivité des magasins, le développement des activités d'épicerie en ligne, la croissance du portefeuille de marques maison, la poursuite de l'expansion des magasins à bas prix dans l'Ouest canadien, l'augmentation de l'empreinte de Farm Boy en Ontario et l'acquisition de Longo's en Ontario après la clôture de l'exercice.

#### *Investir dans le réseau de magasins de la Société*

La Société accélère le rythme des investissements dans les rénovations et les conversions, dans les processus des magasins, les communications, la formation, les technologies et les outils, de sorte que les employés des magasins pourront mieux servir les clients. Ces investissements continus, jumelés à des stratégies de marketing de marque renouvelées et efficaces et à l'expansion des bannières Farm Boy et FreshCo, sont pris en compte dans les dépenses d'investissement de la Société au cours de la durée du projet Horizon. Se reporter à la rubrique « Dépenses d'investissement » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de précisions.

### *Améliorer la productivité des magasins*

La Société a jeté les bases de ses capacités d'analytique avancée il y a quelques années. L'analytique permettra d'améliorer tous les aspects du service à la clientèle, y compris les surfaces des magasins, les offres promotionnelles et la disponibilité des produits sur les tablettes. Grâce aux nouvelles capacités, la Société est désormais en mesure de raffiner l'expérience client en tirant parti d'analyses avancées pour optimiser les catégories et la proximité des produits afin d'adapter son assortiment à chaque format de magasin.

### *S'imposer dans le secteur de l'épicerie en ligne au Canada*

La Société a accéléré ses plans pour le commerce en ligne. En décembre 2020, la Société a annoncé que son troisième centre de traitement des commandes sera situé à Calgary et desservira la majeure partie de l'Alberta. La Société a aussi lancé sa solution de préparation en magasin, qui est destinée aux marchés qui ne seront pas servis par nos centres de traitement des commandes ou dans lesquels les centres ne sont pas encore construits. En septembre 2020, la Société a lancé son nouveau service de cueillette à l'extérieur du magasin dans certains établissements sélectionnés Sobeys. À la clôture de l'exercice 2021, 30 établissements offraient ce service. La Société continue d'étendre le service de cueillette à l'extérieur du magasin aux magasins à l'échelle nationale et, d'ici la fin de l'exercice 2022, elle prévoit que jusqu'à 120 magasins fourniront ce service offrant une option de commerce en ligne dans chaque province.

### *Élargir le portefeuille de marques maison de la Société*

La Société a amélioré le positionnement et l'image de ses marques maison. La Société examine le rôle précis des marques maison dans chaque catégorie et détermine, en fonction des besoins des consommateurs, quelles catégories et bannières devront être privilégiées en vue d'une expansion de ces marques. En étroite collaboration avec ses partenaires fournisseurs, la Société prévoit accroître encore les ventes et la rentabilité de ses marques maison en augmentant la distribution, le placement des produits sur les tablettes et l'innovation en matière de produits.

### *Offrir la meilleure expérience personnalisée aux clients*

La Société investit dans l'analytique et la technologie pour mieux cerner les préférences des clients et communiquer avec eux de manière directe et personnalisée, délaissant les communications de masse pour miser sur la création de liens personnels avec les clients. L'objectif est de déployer des offres et des communications personnalisées de classe mondiale pour inspirer les clients et améliorer l'expérience et la pertinence des promotions.

### **Tirer parti de notre discipline en matière de coûts et de marges**

La Société a considérablement amélioré son efficacité et sa compétitivité en matière de coûts grâce au projet Horizon. De plus, il est encore possible d'éliminer des coûts sans valeur ajoutée ainsi que d'optimiser les marges.

### *Favoriser l'efficacité de l'approvisionnement non lié à la mise en marché*

L'équipe d'approvisionnement stratégique continue de réaliser des gains d'efficacité et de réduire les coûts pour toutes les dépenses indirectes.

### *Continuer à accroître l'efficacité de l'approvisionnement lié à la mise en marché*

La Société continue d'investir dans l'analyse avancée des données pour soutenir son processus de planification des catégories. Les marchands continueront de travailler avec les fournisseurs nationaux et de produits de marque maison pour conserver les gains réalisés à la suite de l'examen des catégories et d'établir des partenariats avec les fournisseurs pour saisir les nouvelles occasions et s'assurer que la Société propose à ses clients le meilleur rapport qualité-prix et les meilleures offres.

### *Investir dans les meilleures solutions d'analytique pour améliorer la proposition de valeur pour les clients*

Les outils d'analytique avancée aideront la Société à orienter ses investissements vers les produits auxquels les clients tiennent le plus, dans le but d'améliorer la valeur pour les clients.

Les outils d'analytique avancée seront mis à profit à l'échelle nationale par les marchands de catégories, tous formats confondus, pour réduire le coût net des offres promotionnelles de la Société, tout en améliorant la valeur pour les clients. L'initiative de maximisation promotionnelle — un partenariat entre l'équipe d'analyse avancée et les marchands de catégories — a commencé à présenter des avantages en ce qui a trait à la marge au cours de l'exercice 2021. Des investissements supplémentaires dans l'analyse des données et la technologie devraient permettre de nouvelles améliorations au cours de l'exercice 2022.

### *Optimiser la productivité de la chaîne d'approvisionnement*

La Société continue d'optimiser sa chaîne d'approvisionnement et ses réseaux logistiques et consolidera certains processus d'approvisionnement. Au cours de l'exercice 2021, cinq centres de distribution en Colombie-Britannique et au Québec ont été regroupés en deux installations, ce qui a permis d'accroître la capacité et l'efficacité du réseau.

### *Améliorer les systèmes et les processus*

En exploitant la technologie pour améliorer ses systèmes et ses processus, la Société réalise des gains d'efficacité et réduit ses coûts dans ses fonctions administratives et de soutien.

## **Mise à jour sur les activités**

### **Farm Boy**

L'acquisition de Farm Boy le 10 décembre 2018 a permis d'ajouter 26 magasins au réseau en Ontario, et la Société a l'intention de doubler le nombre de magasins Farm Boy dans les cinq ans suivant la date d'acquisition, et ce, principalement dans la région du Grand Toronto (« RGT »). Au cours du quatrième trimestre, la Société a ouvert un nouveau magasin, ce qui porte le nombre total de nouveaux magasins à sept au cours de l'exercice 2021, y compris une relocalisation. Le huitième magasin, qui devait initialement ouvrir ses portes au cours de l'exercice 2021, a été inauguré au cours de la première semaine de l'exercice 2022, en raison des retards dans la construction liés à la COVID-19. En date du 17 mai 2021, la Société avait franchi la moitié du chemin de son objectif d'expansion de la bannière Farm Boy en Ontario.

À la suite de l'acquisition, la Société compte maintenant 44 magasins Farm Boy confirmés en Ontario :

- 39 magasins Farm Boy actuellement ouverts et en exploitation au 22 juin 2021
- 5 magasins Farm Boy qui devraient ouvrir leurs portes au cours de l'exercice 2022, déduction faite d'une fermeture

Au cours de l'exercice 2022, la Société a ouvert deux magasins à ce jour et prévoit ouvrir cinq autres magasins Farm Boy en Ontario, déduction faite d'une fermeture, conformément à ses plans prévoyant l'ouverture d'environ 20 nouveaux magasins au cours des trois années du projet Horizon.

### **FreshCo**

Au cours de l'exercice 2018, la Société a annoncé des plans visant à étendre le réseau de magasins à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien et prévoit convertir jusqu'à 25 % des 255 épicerie à gamme complète de services Safeway et Sobeys dans l'Ouest canadien en magasins à bas prix FreshCo.

La Société compte avoir 40 magasins ouverts dans l'Ouest canadien d'ici la fin de l'exercice 2022 — plus de la moitié de l'estimation initiale. La Société a ouvert 15 magasins FreshCo au cours de l'exercice considéré, ayant atteint la cible du projet Horizon pour l'exercice 2021.

Du total des 40 magasins FreshCo dont l'ouverture a été confirmée :

- 28 magasins sont actuellement ouverts et en exploitation au 22 juin 2021 :
  - 16 en Colombie-Britannique
  - 6 au Manitoba
  - 4 en Saskatchewan
  - 2 en Alberta
- 12 magasins doivent ouvrir leurs portes au cours de l'exercice 2022 :
  - 10 en Alberta
  - 1 en Saskatchewan
  - 1 dans le nord de l'Ontario

### **Acquisition d'une entreprise**

Le 16 mars 2021, la Société a conclu, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, une convention visant l'acquisition de 51 % des activités de Longo's, un réseau familial d'épiceries spécialisées implanté depuis longtemps dans la RGT, ainsi que les activités de commerce électronique de Grocery Gateway, pour un prix d'achat total de 357,0 M\$.

Le 4 mai 2021, après l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021, Sobeys a reçu une lettre de non-intervention de la part du Bureau de la concurrence du Canada concernant la transaction relative à Longo's. La transaction a ensuite été conclue le 10 mai 2021. L'opération a été financée par l'émission de 3 187 348 actions de catégorie A sans droit de vote aux vendeurs au prix de 39,22 \$ par action, pour un montant de 125,0 M\$, par des liquidités de 193,6 M\$ et par un emprunt de 38,4 M\$. Le prix d'achat est assujéti à des rajustements de clôture.

### **Coûts liés à la fermeture et à la conversion de magasins et aux départs volontaires**

Au quatrième trimestre clos le 1<sup>er</sup> mai 2021, la Société a inscrit une reprise à l'égard des coûts de fermeture et de conversion supplémentaires de 1,1 M\$ principalement liés à la conversion des magasins aux bannières Farm Boy et FreshCo (coûts liés à la conversion de magasins et aux départs volontaires de 4,2 M\$ en 2020).

En raison de cette reprise, la charge nette pour l'exercice 2021 s'est établie à 29,5 M\$ (7,0 M\$ en 2020).

### **Ratification d'une nouvelle convention collective en Alberta**

Au cours du premier trimestre, la Société a annoncé la ratification d'une nouvelle convention collective pour les magasins Safeway de l'Alberta avec le local 401 des TUAC, le syndicat qui représente la majorité des employés de Safeway dans la province. Cette convention collective de cinq ans est concurrentielle au sein du marché albertain, ce qui place la Société sur un pied d'égalité avec la concurrence et lui procure la souplesse et la stabilité nécessaires pour mieux gérer les coûts opérationnels et de main-d'œuvre dans la province. Cette convention collective permet également de faire avancer les projets de la Société visant à étendre la bannière de magasins à bas prix FreshCo en Alberta.

La convention collective prévoyait le versement d'un paiement forfaitaire unique rétroactif aux employés de Safeway en Alberta pour les heures travaillées au cours des trois dernières années. Le paiement forfaitaire unique rétroactif de 14,8 M\$ lié à cette convention collective a été réglé en totalité au deuxième trimestre.

### **Chaîne d'approvisionnement**

Au cours du quatrième trimestre, la Société a regroupé deux centres de distribution au Québec. Tous les articles surgelés destinés au Québec se trouvent maintenant dans un seul centre de distribution, ce qui améliore l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement.

Au cours du premier trimestre, la Société a ouvert un nouveau centre de distribution en Colombie-Britannique, qui regroupe trois anciens centres de distribution en une seule installation. Cet emplacement centralisé permet d'accroître la capacité et l'efficacité du réseau.



## Voilà

Le 22 juin 2020, la Société a présenté ce que sera l'avenir de la livraison d'épicerie en ligne dans la RGT grâce à sa toute nouvelle plateforme de commerce électronique, *Voilà by Sobeys*. Voilà est exploitée grâce à la technologie avancée d'Ocado et remplit les commandes à partir de son centre de traitement des commandes automatisé situé à Vaughan, en Ontario. Des robots assemblent les commandes de manière efficace et sécuritaire, ce qui réduit au minimum la manipulation des produits, tandis que les employés de Voilà livrent les commandes directement au domicile du client.

Le centre de traitement des commandes de Vaughan, qui dessert déjà la RGT, Barrie, Kitchener, Waterloo, Guelph et Hamilton, a récemment étendu sa zone de service pour inclure Niagara, St. Catharines et Brantford. Le centre dépasse tous les objectifs de la vente au détail de produits alimentaires, et le centre obtient de solides résultats en matière de livraison dans les délais prévus et de traitement, et en matière de satisfaction et de fidélisation de la clientèle.

Au troisième trimestre de l'exercice 2021, le Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie ») a achevé la construction du deuxième centre de traitement des commandes Voilà à Montréal et Ocado travaille maintenant à la mise en place de la technologie interne. Le centre de traitement des commandes devrait être prêt à commencer à livrer aux clients au début de l'année civile 2022. Ce deuxième centre de traitement des commandes permettra le lancement de *Voilà par IGA* dans les grandes villes de la province de Québec.

La Société a accéléré l'exécution de ses plans relatifs au commerce électronique et prévoit avoir un total de quatre centres de traitement des commandes au Canada. Le troisième centre de traitement des commandes sera situé à Calgary et servira la majeure partie de l'Alberta. Le centre de traitement des commandes devrait commencer à livrer aux clients au cours du premier semestre de l'année civile 2023. Avec seulement quatre centres, la Société sera en mesure de servir environ 75 % des ménages canadiens, ce qui représente environ 90 % des dépenses en ligne des Canadiens.

Au cours de l'exercice 2021, la Société a lancé le service de cueillette à l'extérieur du magasin Voilà et sert désormais des clients dans 30 magasins de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Alberta, et prévoit ajouter jusqu'à 90 nouveaux magasins au cours de l'exercice 2022. La Société compte étendre ce service à des centaines de magasins aux quatre coins du pays au cours des prochaines années. La solution retenue repose sur la technologie d'Ocado et est destinée aux clients des marchés qui ne comptent pas encore de centre de traitement des commandes ou qui ne seront pas servis par un futur centre dans leur région.

Voilà a eu un effet de dilution de respectivement 0,04 \$ et 0,18 \$ après impôt sur le bénéfice par action pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021 (0,01 \$ et 0,04 \$ en 2020). Au Canada, les ventes d'épicerie en ligne ont continué de croître, bien qu'à un rythme plus lent qu'au début de la pandémie de COVID-19. Les trois plateformes de commerce électronique de la Société ont vu leur chiffre d'affaires combiné croître de 15 % au quatrième trimestre par rapport à l'exercice précédent.

## **Placements et autres activités**

En date du 1<sup>er</sup> mai 2021, le secteur des placements et autres activités d'Empire comprenait ce qui suit :

1. Une participation de 41,5 % (participation de 41,5 % après dilution) comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie (TSX : CRR.UN), fonds de placement immobilier à capital variable enregistré en Ontario. Le FPI Crombie est l'un des plus importants propriétaires d'immeubles commerciaux du pays, sa stratégie étant de détenir, d'exploiter et d'élaborer un portefeuille de haute qualité composé de centres commerciaux ayant une épicerie ou une pharmacie comme locataire pilier, d'immeubles commerciaux à magasins autonomes et d'aménagements polyvalents essentiellement dans les principaux marchés urbains et de banlieue du Canada.

2. Des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, respectivement de 40,7 % dans Genstar Development Partnership, de 48,6 % dans Genstar Development Partnership II, de 39,0 % dans GDC Investments 4, L.P., de 39,0 % dans GDC Investments 6, L.P., de 39,0 % dans GDC Investments 7, L.P., de 37,1 % dans GDC Investments 8, L.P. et de 49,0 % dans The Fraipont Partnership (appelées collectivement « Genstar »). Genstar est un promoteur immobilier résidentiel qui exerce ses activités dans des secteurs choisis de l'Ontario, de l'Ouest canadien et des États-Unis.

## **PERSPECTIVES**

La direction s'attend à ce que l'exercice 2022 soit encore touché par la pandémie de COVID-19 au début de l'exercice, et à ce que les activités reviennent à la normale durant l'année à mesure que les taux de vaccination augmentent et que les restrictions liées à la COVID-19 sont assouplies. Bien qu'il soit difficile de faire des prévisions étant donné le caractère unique de la situation, on s'attend à ce que les niveaux de consommation alimentaire à l'extérieur de la maison augmentent et que les volumes du secteur de l'épicerie diminuent en conséquence. En outre, il est probable que les consommateurs se mettent à faire leurs achats plus fréquemment et dans un plus grand nombre d'épiceries qu'au cours des 19 derniers mois. Les formats d'épicerie qui ont connu une croissance relativement faible pendant les confinements, comme les magasins à bas prix, devraient voir leurs ventes relatives augmenter. La direction ne s'attend pas à ce que le comportement de la clientèle de l'épicerie revienne complètement aux niveaux observés avant la pandémie avant un certain temps. On s'attend à ce que les volumes de carburant augmentent avec la reprise de l'activité économique et l'assouplissement des restrictions sur les voyages.

Empire prévoit qu'au cours de l'exercice 2022, les ventes des magasins comparables diminueront, en raison de la baisse des volumes du secteur, et comparativement aux ventes exceptionnellement élevées du secteur au cours de l'exercice 2021. Les marges seront toujours favorisées par les initiatives du projet Horizon, notamment l'optimisation des marques maison et des promotions, ainsi que par l'ajout de Longo's dont le taux de marge est plus élevé que celui d'Empire dans son ensemble, en partie contrebalancés par les effets des changements dans la composition des ventes entre les bannières, en raison de l'assouplissement prévu des restrictions liées à la COVID-19.

Empire s'attend à une amélioration de la rentabilité de son site de commerce électronique à Toronto, dans la mesure où les volumes continuent d'augmenter et où les coûts diminuent grâce à une meilleure efficacité opérationnelle. Dans le même temps, les coûts totaux de Voilà augmenteront dès que l'installation de Montréal amorcera ses activités et que le commerce électronique de préparation en magasin sera mis en œuvre dans un maximum de 90 magasins supplémentaires. Ensemble, les résultats en hausse à Toronto, l'augmentation des coûts à Montréal et l'ajout de magasins de commerce électronique devraient réduire le bénéfice net d'Empire pour l'exercice 2022 d'environ 0,25 \$ à 0,30 \$ par action (0,18 \$ pour l'exercice 2021). Le taux de croissance des ventes, qui est difficile à prévoir, aura une incidence sur le bénéfice futur, mais la direction prévoit que l'exercice 2022 reflétera la plus forte dilution du bénéfice net du programme Voilà, car on s'attend à ce que le site à Toronto commence à enregistrer des résultats positifs en ce qui a trait au BAIIA vers la fin de la troisième année d'exploitation, ce qui contrebalancera en partie les répercussions de l'ouverture de nouveaux centres de traitement des commandes.

L'expansion des magasins à bas prix de la Société dans l'Ouest a commencé il y a 26 mois, et il y a maintenant 28 magasins à bas prix en activité dans l'Ouest canadien. Tous les magasins ouverts au cours de la première année ont amélioré leurs résultats depuis leur ouverture et, dans l'ensemble, leur rendement est supérieur à celui de l'épicerie à gamme complète de services qu'ils ont remplacée. Les magasins FreshCo ouverts au cours de la deuxième année ont un meilleur rendement que ceux ouverts au cours de la première année. Les magasins récemment ouverts améliorent leur efficacité plus rapidement que les magasins qui ont été convertis initialement, car l'activité a atteint une masse critique. La Société continue d'accroître la présence de ses magasins à bas prix dans l'Ouest et compte 12 magasins à différents stades de développement, et elle prévoit que 40 magasins seront ouverts d'ici la fin de l'exercice 2022. L'incidence nette de la présence accrue des magasins à bas prix dans l'Ouest canadien a été relativement négligeable sur le bénéfice total, mais le BAIIA s'est amélioré par rapport à celui des magasins à gamme complète de services qui ont été convertis.

Lors de l'annonce de la stratégie du projet Horizon, la direction a estimé une augmentation sur trois ans de 500 M\$ du BAIIA, compte non tenu de l'incidence de la COVID-19. Au même moment, s'appuyant sur les résultats des 12 derniers mois terminés le 1<sup>er</sup> février 2020, la direction a également indiqué qu'elle s'attendait à ce que le bénéfice par action génère un taux de croissance moyen composé d'au moins 15 % au cours de la durée du projet Horizon. Pour l'exercice 2022, il est difficile d'estimer l'incidence nette du recul des résultats attribuable à la COVID-19 et l'effet positif des initiatives du projet Horizon. La direction prévoit toujours que la Société atteindra les objectifs de la stratégie du projet Horizon, mais les comparaisons de croissance au cours de l'exercice 2022 en ce qui concerne les ventes des magasins comparables et le bénéfice par action en particulier, seront touchées par les résultats d'une année complète de pandémie de COVID-19 à l'exercice 2021.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Au quatrième trimestre de l'exercice 2020, le début de la pandémie a entraîné une intensification des activités de constitution de réserves des consommateurs, ce qui a eu une incidence inhabituelle et favorable importante sur les ventes, le profit brut et le bénéfice net par rapport à l'ampleur des répercussions au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$	Variation en %
	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020		
Ventes	<b>6 920,0</b> \$	7 012,4 \$	(92,4) \$	(1,3) %
Profit brut <sup>1)</sup>	<b>1 795,7</b>	1 819,5	(23,8)	(1,3) %
Bénéfice d'exploitation	<b>295,0</b>	324,3	(29,3)	(9,0) %
BAIIA <sup>1)</sup>	<b>514,4</b>	527,8	(13,4)	(2,5) %
Charges financières, montant net	<b>66,7</b>	69,0	(2,3)	(3,3) %
Charge d'impôt sur le résultat	<b>45,0</b>	66,5	(21,5)	(32,3) %
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>11,4</b>	11,0	0,4	3,6 %
Bénéfice net <sup>2)</sup>	<b>171,9</b>	177,8	(5,9)	(3,3) %
<b>Résultat par action, de base</b>				
Bénéfice net <sup>2)</sup>	<b>0,65</b> \$	0,66 \$		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	<b>266,5</b>	269,0		
<b>Résultat par action, après dilution</b>				
Bénéfice net <sup>2)</sup>	<b>0,64</b> \$	0,66 \$		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	<b>267,6</b>	269,7		
Dividende par action	<b>0,13</b> \$	0,12 \$		

	Périodes de 13 semaines closes les	
	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020
Marge brute <sup>1)</sup>	<b>25,9</b> %	25,9 %
Marge du BAIIA <sup>1)</sup>	<b>7,4</b> %	7,5 %
Croissance des ventes des magasins comparables <sup>1)</sup>	<b>(4,5)</b> %	15,0 %
Croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant	<b>(6,1)</b> %	18,0 %
Taux d'impôt effectif	<b>19,7</b> %	26,0 %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

### Résultats d'exploitation consolidés d'Empire Company Limited

À compter du premier trimestre de l'exercice 2021, et pour les périodes de comparaison, le bénéfice d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et les données connexes auparavant présentées dans le rapport de gestion ont été retirés étant donné leur importance négligeable.

#### Ventes

Au cours de l'exercice précédent, les ventes ont augmenté considérablement en raison d'un changement dans le comportement d'achat des consommateurs et des activités importantes de constitution de réserves, ce qui a entraîné une hausse des ventes au quatrième trimestre. Bien que les ventes demeurent supérieures aux niveaux d'avant la pandémie, le comportement des consommateurs a commencé à se stabiliser, de sorte que les ventes ont fléchi de 1,3 % pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> mai 2021. La baisse des ventes a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des ventes de carburant résultant de la hausse des prix du carburant, par l'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien et de Farm Boy en Ontario, ainsi que par une croissance des ventes en ligne attribuable principalement à Voilà.

## Profit brut

Le profit brut a diminué de 1,3 % pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> mai 2021, en raison principalement d'une baisse des ventes. La marge brute s'est accrue pour se chiffrer à 25,9 % pour l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par les avantages liés à la restructuration des catégories de produits, par les variations dans la composition du chiffre d'affaires provenant des différentes bannières découlant de l'effet de la COVID-19 et par un environnement moins promotionnel. L'incidence favorable observée au cours de l'exercice précédent n'a pas eu la même ampleur au cours du trimestre considéré, mais la marge brute est demeurée stable à 25,9 %, ce qui s'explique principalement par l'utilisation des outils de maximisation promotionnelle et par les reprises liées à certains rayons avec services à la suite des fermetures effectuées à l'exercice précédent en raison de la COVID-19, facteurs en partie contrebalancés par les ventes de carburant et les variations dans la composition du chiffre d'affaires entre les bannières sans postes d'essence.

## Bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020	
Bénéfice d'exploitation consolidé :			
Vente au détail de produits alimentaires	279,8 \$	316,7 \$	(36,9) \$
Placements et autres activités :			
FPI Crombie	11,8	6,3	5,5
Genstar	4,4	2,3	2,1
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(1,0)	(1,0)	-
	15,2	7,6	7,6
Bénéfice d'exploitation	295,0 \$	324,3 \$	(29,3) \$

Pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> mai 2021, le bénéfice d'exploitation a diminué en raison principalement du recul du bénéfice tiré du secteur de la vente au détail de produits alimentaires qui a résulté de la baisse des ventes découlant des changements dans les habitudes de magasinage des consommateurs observés au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Bien qu'il y ait eu des confinements au cours du trimestre, le niveau extrême d'activité de constitution de réserves qui a été constaté lorsque l'incidence de la COVID-19 a commencé à se faire sentir ne s'est pas reproduit au cours de l'exercice considéré. En plus de la baisse des ventes, un profit constaté à l'exercice précédent sur la cession d'un contrat de location explique en grande partie la diminution du bénéfice d'exploitation. Cette diminution a été en partie contrebalancée par une baisse des frais de vente et charges administratives. La diminution de ces frais de vente et charges administratives s'explique par la baisse des coûts de main-d'œuvre qui a découlé d'une diminution de la prime de confinement temporaire par rapport au Programme temporaire de primes pour nos héros au cours de l'exercice précédent, facteur partiellement contrebalancé par la hausse des charges de rémunération pour les employés des magasins, des centres de distribution et de bureau, par la hausse des coûts liés à Voilà et par l'augmentation de la charge d'amortissement liée aux actifs au titre des droits d'utilisation.

Pour le trimestre, le bénéfice d'exploitation du secteur Placements et autres activités a augmenté en raison principalement de la hausse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie.

## BAIIA

Pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> mai 2021, le BAIIA a diminué pour s'établir à 514,4 M\$, contre 527,8 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation. La marge du BAIIA a diminué pour s'établir à 7,4 %, en comparaison de 7,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

## Charges financières

Pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> mai 2021, les charges financières nettes ont diminué en raison principalement de la diminution des charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti qui a découlé de la réduction des taux d'intérêt et de la dette.

## Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 19,7 % pour le quatrième trimestre clos le 1<sup>er</sup> mai 2021, contre 26,0 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre écoulé a été inférieur au taux prévu par la loi, en raison principalement de la réévaluation des estimations relatives aux impôts, qui ne sont pas toutes récurrentes, et des éléments de capital non imposables. Le taux d'impôt effectif pour la période correspondante de l'exercice précédent a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison des éléments de capital non imposables et des différences entre les taux d'impôt des diverses entités.

## Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020	
Bénéfice net <sup>1)</sup>	171,9 \$	177,8 \$	(5,9) \$
RPA <sup>2)</sup> (après dilution)	0,64 \$	0,66 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	267,6	269,7	

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

2) Résultat par action (« RPA »).

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE COMPLET

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice de 52 semaines clos le 1 <sup>er</sup> mai 2021	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2020	Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2019	Comparaison entre l'exercice 2021 et l'exercice 2020	
				Variation en \$	Variation en %
Ventes	28 268,3 \$	26 588,2 \$	25 142,0 \$	1 680,1 \$	6,3 %
Profit brut	7 199,3	6 633,3	6 083,6	566,0	8,5 %
Bénéfice d'exploitation	1 299,5	1 111,8	652,3	187,7	16,9 %
BAIIA	2 143,8	1 892,4	1 069,5	251,4	13,3 %
Charges financières, montant net	269,4	279,1	91,6	(9,7)	(3,5) %
Charge d'impôt sur le résultat	265,9	219,9	144,3	46,0	20,9 %
Participations ne donnant pas le contrôle	62,7	29,3	29,1	33,4	114,0 %
Bénéfice net <sup>1)</sup>	701,5	583,5	387,3	118,0	20,2 %

### Résultat par action, de base

Bénéfice net <sup>1)</sup>	2,61 \$	2,16 \$	1,42 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	268,3	270,4	271,9

### Résultat par action, après dilution

Bénéfice net <sup>1)</sup>	2,60 \$	2,15 \$	1,42 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	269,3	271,4	272,6
Dividende par action	0,52 \$	0,48 \$	0,44 \$

	Exercice de 52 semaines clos le 1 <sup>er</sup> mai 2021	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2020	Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2019
Marge brute	25,5 %	24,9 %	24,2 %
Marge du BAIIA	7,6 %	7,1 %	4,3 %
Croissance des ventes des magasins comparables	4,7 %	4,6 %	2,8 %
Croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant	5,6 %	5,7 %	2,7 %
Taux d'impôt effectif	25,8 %	26,4 %	25,7 %

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

## **Résultats d'exploitation consolidés d'Empire Company Limited**

À compter du premier trimestre de l'exercice 2021, et pour les périodes de comparaison, le bénéfice d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et les données connexes auparavant présentées dans le rapport de gestion ont été retirés étant donné leur importance négligeable.

### **Ventes**

Les ventes de l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021 ont augmenté de 6,3 %, en raison principalement de l'incidence de la COVID-19, des gains de parts de marché du secteur de la vente au détail de produits alimentaires et de l'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien et de Farm Boy en Ontario.

### **Profit brut**

Le profit brut a augmenté de 8,5 % pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021, en raison principalement de la hausse des ventes. La marge brute a augmenté pour passer à 25,5 % pour l'exercice, alors qu'elle s'était chiffrée à 24,9 % pour l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'utilisation des outils de maximisation promotionnelle d'analytique avancée et par les variations dans la composition du chiffre d'affaires provenant des différentes bannières.

### **Bénéfice d'exploitation**

(en millions de dollars)	Exercices de 52 semaines clos les		Variation en \$
	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020	
Bénéfice d'exploitation consolidé :			
Vente au détail de produits alimentaires	1 251,3 \$	1 040,2 \$	211,1 \$
Placements et autres activités :			
FPI Crombie	32,7	50,7	(18,0)
Genstar	21,3	20,1	1,2
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(5,8)	0,8	(6,6)
	48,2	71,6	(23,4)
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>1 299,5 \$</b>	<b>1 111,8 \$</b>	<b>187,7 \$</b>

Pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021, le bénéfice d'exploitation a augmenté en raison principalement de la hausse du bénéfice tiré du secteur de la vente au détail de produits alimentaires qui a résulté de la hausse des ventes attribuable à l'incidence de la COVID-19, de la hausse du profit brut et d'un profit de 30,3 M\$ à la vente importante d'un immeuble comptabilisé dans les autres produits au premier trimestre, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement des frais de vente et charges administratives. L'accroissement de ces frais et charges s'explique principalement par la hausse des coûts de main-d'œuvre, par la hausse des charges de rémunération pour les employés des magasins, des centres de distribution et de bureau, par les dépenses liées aux mesures de sécurité et de désinfection, par l'augmentation des coûts de Voilà et par l'augmentation de la charge d'amortissement liée aux actifs au titre des droits d'utilisation. La hausse des coûts de main-d'œuvre a principalement trait aux coûts liés au programme temporaire de primes pour nos héros et aux primes ponctuelles connexes accordées au premier trimestre aux employés de première ligne travaillant dans les magasins et les centres de distribution, ainsi qu'à la prime de confinement temporaire introduite au troisième trimestre.

Le bénéfice d'exploitation du secteur Placements et autres activités a diminué pour l'exercice, en raison principalement de la vente d'un portefeuille de 15 immeubles réalisée à l'exercice précédent par le FPI Crombie, comme il est mentionné plus loin à la rubrique « Placements et autres activités ».

## BAIIA

Pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 2 143,8 M\$, contre 1 892,4 M\$ pour l'exercice précédent, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation. La marge du BAIIA a augmenté, passant de 7,1 % à 7,6 %.

### Charges financières

Pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021, les charges financières nettes ont diminué, en raison essentiellement de la diminution des charges d'intérêts sur les autres passifs financiers au coût amorti qui a découlé de la réduction des taux d'intérêt et de la dette, en partie contrebalancée par l'augmentation des charges d'intérêts sur les obligations locatives.

### Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,8 % pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021, contre 26,4 % pour l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif pour l'exercice écoulé a été inférieur au taux prévu par la loi, en raison principalement de la réévaluation des estimations relatives aux impôts et des éléments de capital non imposables, facteurs contrebalancés par des différences entre les taux d'impôt des diverses entités. Le taux d'impôt effectif de l'exercice précédent a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison des éléments de capital non imposables et des différences entre les taux d'impôt des diverses entités.

### Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercices de 52 semaines clos les		Variation en \$
	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020	
Bénéfice net <sup>1)</sup>	701,5 \$	583,5 \$	118,0 \$
RPA (après dilution)	2,60 \$	2,15 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	269,3	271,4	

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.



## PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR SECTEUR

### Vente au détail de produits alimentaires

L'analyse qui suit traite de la performance financière du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, y compris les résultats consolidés de Sobeys, pour les exercices clos le 1<sup>er</sup> mai 2021, le 2 mai 2020 et le 4 mai 2019.

L'information financière qui suit représente l'apport de Sobeys aux résultats d'Empire, car les montants sont présentés déduction faite des ajustements de consolidation. Voir la rubrique « Résultats d'exploitation de l'exercice complet » pour une analyse détaillée de ces ajustements.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le 1 <sup>er</sup> mai 2021	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2020	Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2019	Comparaison entre l'exercice 2021 et l'exercice 2020	
				Variation en \$	Variation en %
Ventes	<b>28 268,3 \$</b>	26 588,2 \$	25 142,0 \$	1 680,1 \$	6,3 %
Profit brut	<b>7 199,3</b>	6 633,3	6 083,6	566,0	8,5 %
Bénéfice d'exploitation	<b>1 251,3</b>	1 040,2	561,8	211,1	20,3 %
BAIIA	<b>2 094,7</b>	1 820,7	978,7	274,0	15,0 %
Bénéfice net <sup>1)</sup>	<b>673,9</b>	528,1	316,5	145,8	27,6 %

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Pour évaluer la performance et la situation financières, la direction de Sobeys examine l'évolution d'un ensemble de mesures financières qui permettent d'évaluer la croissance des ventes, la rentabilité et la situation financière. Ces mesures sont présentées ci-après.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le 1 <sup>er</sup> mai 2021 <sup>1)</sup>	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2020 <sup>1)</sup>	Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2019
Croissance des ventes	<b>6,3 %</b>	5,8 %	3,8 %
Croissance des ventes des magasins comparables	<b>4,7 %</b>	4,6 %	2,8 %
Croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant	<b>5,6 %</b>	5,7 %	2,7 %
Rendement des capitaux propres <sup>2)</sup>	<b>20,8 %</b>	18,3 %	11,6 %
Ratio de la dette consolidée nette sur le capital total <sup>2)</sup>	<b>63,5 %</b>	66,3 %	32,8 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté <sup>2)</sup>	<b>3,3 x</b>	3,8 x	2,1 x
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	<b>659,1 \$</b>	574,8 \$	434,6 \$

1) Les principales mesures de la situation financière reflètent l'incidence de la mise en œuvre d'IFRS 16 Contrats de location (« IFRS 16 »).

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

### Placements et autres activités

(en millions de dollars)	Exercices de 52 semaines clos les		Variation en \$
	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020	
FPI Crombie	<b>32,7 \$</b>	50,7 \$	(18,0) \$
Genstar	<b>21,3</b>	20,1	1,2
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	<b>(5,8)</b>	0,8	(6,6)
	<b>48,2 \$</b>	71,6 \$	(23,4) \$

Pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021, le bénéfice tiré des placements et autres activités a diminué en raison principalement de la vente, à l'exercice précédent, d'un portefeuille de 15 immeubles par le FPI Crombie, qui a donné lieu à un apport supplémentaire de 15,1 M\$ à la quote-part du bénéfice revenant à la Société et à la comptabilisation d'un profit différé de 6,9 M\$, de la hausse de la provision pour créances douteuses attribuable à l'incidence de la COVID-19 sur le recouvrement des soldes de créances impayés, et de l'incidence du programme Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, mis en place par le gouvernement fédéral. Le profit différé de 6,9 M\$ a été comptabilisé au poste « Autres activités, déduction faite des charges du siège social ».

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice 2021				Exercice 2020			
	T4 (13 semaines) 1 <sup>er</sup> mai 2021	T3 (13 semaines) 30 janv. 2021	T2 (13 semaines) 31 oct. 2020	T1 (13 semaines) 1 <sup>er</sup> août 2020	T4 (13 semaines) 2 mai 2020	T3 (13 semaines) 1 <sup>er</sup> févr. 2020	T2 (13 semaines) 2 nov. 2019	T1 (13 semaines) 3 août 2019
Ventes	6 920,0 \$	7 018,7 \$	6 975,4 \$	7 354,2 \$	7 012,4 \$	6 395,2 \$	6 436,5 \$	6 744,1 \$
Bénéfice d'exploitation	295,0	320,4	306,5	377,6	324,3	235,0	286,4	266,1
BAIIA <sup>1)</sup>	514,4	533,5	513,4	582,5	527,8	426,9	477,7	460,0
Bénéfice net <sup>2)</sup>	171,9	176,3	161,4	191,9	177,8	120,5	154,6	130,6
<b>Résultat par action, de base</b>								
Bénéfice net <sup>2)</sup>	0,65 \$	0,66 \$	0,60 \$	0,71 \$	0,66 \$	0,45 \$	0,57 \$	0,48 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)								
	266,5	268,1	269,0	269,0	269,0	269,7	271,3	271,8
<b>Résultat par action, après dilution</b>								
Bénéfice net <sup>2)</sup>	0,64 \$	0,66 \$	0,60 \$	0,71 \$	0,66 \$	0,45 \$	0,57 \$	0,48 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)								
	267,6	269,1	270,1	269,8	269,7	270,6	272,4	272,9

- 1) Le BAIIA est rapproché du bénéfice net de la période écoulée et de la période comparative à la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.
- 2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Au cours des sept derniers trimestres, les résultats ont affiché une progression constante pour chaque trimestre de l'exercice écoulé par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du trimestre écoulé, les résultats ont diminué par rapport à il y a un an, en raison de l'incidence de la COVID-19 et du changement du comportement d'achat des consommateurs. Ce changement a entraîné une augmentation des ventes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020, celles-ci continuant de suivre une tendance à la hausse mais ayant commencé à se stabiliser depuis le début de la pandémie. En outre, la Société a connu une augmentation importante des ventes, du profit brut et des frais de vente et charges administratives par suite essentiellement des répercussions de la COVID-19 au cours des trois premiers trimestres de l'exercice 2021.

Les ventes subissent l'incidence des fluctuations de l'inflation. Les résultats sont soumis aux fluctuations saisonnières, en particulier au cours de la période estivale et de la période des fêtes, au cours desquelles les ventes au détail ont tendance à augmenter et peuvent générer de meilleurs résultats d'exploitation. Les ventes, le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net ont subi l'incidence des activités d'investissement stratégique de la Société, de la concurrence dans le secteur, des mesures de gestion des coûts, du prix des aliments et des tendances du secteur d'activité en général ainsi que d'autres facteurs de risque, qui sont indiqués à la rubrique « Gestion du risque ».

## SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le tableau qui suit souligne les composantes importantes des flux de trésorerie de la Société pour les périodes considérées. Pour de plus amples renseignements, voir le tableau consolidé audité des flux de trésorerie de la Société pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Exercices de 52 semaines clos les	
	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	562,3 \$	887,6 \$	1 859,6 \$	2 089,4 \$
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(152,8)	(186,4)	(502,3)	(376,3)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(303,3)	(230,0)	(1 475,2)	(1 258,0)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	106,2 \$	471,2 \$	(117,9) \$	455,1 \$

### Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont diminué pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> mai 2021 en raison de la hausse des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, de l'augmentation des impôts payés et de la baisse du bénéfice en trésorerie. L'augmentation du fonds de roulement s'explique en grande partie par l'annulation de l'incidence favorable du fonds de roulement au quatrième trimestre de l'exercice 2020, lorsque le volume d'activités en lien avec la COVID-19 a fait augmenter les dettes fournisseurs.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont diminué pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021 en raison de la hausse des impôts payés et de la hausse des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. L'augmentation du fonds de roulement s'explique en grande partie par l'annulation de l'incidence favorable du fonds de roulement au quatrième trimestre de l'exercice 2020, lorsque le volume d'activités en lien avec la COVID-19 a fait augmenter les dettes fournisseurs.

### Activités d'investissement

Le tableau qui suit présente le détail des activités d'investissement de la Société pour le trimestre et l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021 comparativement au trimestre et à l'exercice clos le 2 mai 2020 :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Exercices de 52 semaines clos les	
	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(210,6) \$	(181,3) \$	(659,1) \$	(617,8) \$
Produit de la sortie d'actifs <sup>1)</sup> et de la résiliation de contrats	49,7	26,8	113,7	193,1
Contrats de location et autres créances, montant net	(18,8)	18,1	(30,2)	20,6
Autres actifs et autres passifs non courants	5,0	(17,6)	4,6	4,1
Acquisitions d'entreprises	(5,5)	(13,4)	(15,9)	(19,2)
Paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	26,4	19,9	79,1	76,4
Intérêts reçus	1,0	2,6	5,5	8,0
Augmentation des placements en titres de capitaux propres	-	(41,5)	-	(41,5)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(152,8) \$	(186,4) \$	(502,3) \$	(376,3) \$

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> mai 2021 ont diminué en raison principalement de l'achat de 41,5 M\$ de parts de société en commandite de catégorie B du FPI Crombie au cours de l'exercice précédent, ce qui ne s'est pas reproduit au cours de l'exercice considéré, ainsi que de l'augmentation du produit de la cession d'actifs et d'une baisse des autres passifs à long terme. Ces incidences ont été en partie contrebalancées par la hausse des dépenses d'investissement et par la variation nette des contrats de location et autres créances.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021 ont augmenté en raison de la diminution du produit de la cession d'actifs, d'une variation nette des contrats de location et autres créances et de l'augmentation des dépenses d'investissement. Ces incidences ont été en partie contrebalancées par l'achat de 41,5 M\$ de parts de société en commandite de catégorie B du FPI Crombie au cours de l'exercice précédent, ce qui ne s'est pas reproduit au cours de l'exercice considéré.

## Dépenses d'investissement

La Société a investi des sommes respectives de 231,6 M\$ et de 679,2 M\$ en dépenses d'investissement<sup>1)</sup> pour le trimestre et l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021 (226,6 M\$ et 574,8 M\$ en 2020), qui ont notamment été affectées aux rénovations, à la construction de nouveaux magasins, à la construction d'un centre de traitement des commandes, à la construction d'établissements FreshCo dans l'Ouest canadien et aux investissements dans les technologies analytiques avancées et autres systèmes technologiques. Ces investissements sont conformes aux attentes de la direction, qui avait annoncé précédemment que les dépenses d'investissement pour l'exercice 2021 se situeraient entre 650 M\$ et 675 M\$.

Pour l'exercice 2022, les dépenses d'investissement devraient se chiffrer à environ 765 M\$, la moitié environ de ces investissements étant consacrée à des rénovations et à de nouveaux magasins. La Société ouvrira de 10 à 15 magasins FreshCo dans l'Ouest canadien et étendra la présence de la bannière Farm Boy à 7 nouveaux magasins nets en Ontario. La Société continuera également d'investir environ 15 % de ses dépenses estimées dans des technologies d'analyse avancée et d'autres systèmes technologiques. L'investissement total de la Société dans Voilà pour l'exercice 2022 devrait s'élever à environ 80 M\$, y compris sa part de l'investissement dans les centres de traitement des commandes de Montréal et de Calgary, jusqu'à 90 nouveaux points de collecte en magasin, des installations de transbordement supplémentaires et les investissements en technologie qui y sont associés.

1) Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.

## Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés

Le tableau qui suit présente le détail des investissements effectués par Sobeys dans son réseau de magasins au cours du trimestre et de l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021 comparativement à l'exercice précédent.

Nombre de magasins	Périodes de 13 semaines closes les		Exercices de 52 semaines clos les	
	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020
Ouvertures/relocalisations/acquisitions <sup>2)</sup>	3	11	22	28
Agrandissements	1	-	2	3
Changements de bannière/réaménagements	3	-	7	1
Fermetures <sup>2)</sup>	7	5	26	25
Ouvertures – FreshCo <sup>3)</sup>	6	2	15	10
Fermetures – en attente d'une conversion en magasins FreshCo <sup>3)</sup>	1	4	1	9
Ouvertures – Farm Boy	1	1	6	3
Fermetures – en attente d'une conversion en magasins Farm Boy	1	-	4	2

2) Incidence globale, exclusion faite de l'acquisition de Farm Boy et de l'expansion de FreshCo.

3) Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien.

Le tableau qui suit indique les variations de la superficie en pieds carrés de Sobeys par type d'activités pour la période de 13 semaines et l'exercice de 52 semaines clos le 1<sup>er</sup> mai 2021 :

Superficie (en milliers de pieds carrés)	Période de 13 semaines close le 1 <sup>er</sup> mai 2021	Exercice de 52 semaines clos le 1 <sup>er</sup> mai 2021
Ouvertures	48	249
Changements de bannière/réaménagements	22	44
Agrandissements	10	11
Fermetures	(26)	(269)
Variation nette compte non tenu de l'incidence de l'acquisition de Farm Boy et de l'expansion de FreshCo	54	35
Ouvertures – FreshCo <sup>1)</sup>	104	420
Fermetures – en attente d'une conversion en magasins FreshCo <sup>1)</sup>	(33)	(33)
Ouvertures – Farm Boy	27	164
Fermetures – en attente d'une conversion en magasins Farm Boy	(50)	(135)
Ouvertures – relocalisation d'un Farm Boy, montant net	-	19
<b>Variation nette</b>	<b>102</b>	<b>470</b>

1) *Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien, compte tenu des fermetures de magasins Safeway et Sobeys.*

Au 1<sup>er</sup> mai 2021, Sobeys occupait une surface commerciale totale de 40,3 millions de pieds carrés, en hausse de 0,3 % par rapport à 39,8 millions de pieds carrés au 2 mai 2020.

### Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> mai 2021 ont augmenté en raison du rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote et du calendrier des paiements de loyers découlant de la date de clôture du trimestre. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par des prélèvements sur les facilités de crédit.

Pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement ont augmenté en raison du remboursement de facilités de crédit et de la hausse des rachats d'actions de catégorie A sans droit de vote.

### Flux de trésorerie disponibles

La direction utilise les flux de trésorerie disponibles pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le paiement de dividendes et les autres activités d'investissement et de financement.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Exercices de 52 semaines clos les		
	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020	Variation en \$	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020	Variation en \$
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	562,3 \$	887,6 \$	(325,3) \$	1 859,6 \$	2 089,4 \$	(229,8) \$
Ajouter : produit de la sortie d'actifs <sup>1)</sup> et de la résiliation de contrats de location	49,7	26,8	22,9	113,7	193,1	(79,4)
Déduire : paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	(192,5)	(138,3)	(54,2)	(569,3)	(533,9)	(35,4)
Déduire : acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(210,6)	(181,3)	(29,3)	(659,1)	(617,8)	(41,3)
<b>Flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup></b>	<b>208,9 \$</b>	<b>594,8 \$</b>	<b>(385,9) \$</b>	<b>744,9 \$</b>	<b>1 130,8 \$</b>	<b>(385,9) \$</b>

1) *Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.*

2) *Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.*

Les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> mai 2021 ont diminué en raison principalement de la diminution des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, comme il est mentionné plus haut à la rubrique intitulée « Activités d'exploitation », et du calendrier des paiements des loyers découlant de la date de clôture du trimestre.

Les flux de trésorerie disponibles pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021 ont diminué en raison essentiellement de la diminution des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, comme il est mentionné plus haut à la rubrique intitulée « Activités d'exploitation », de la baisse du produit sur les sorties d'actifs et de l'accroissement des dépenses d'investissement.

### Obligations au titre des avantages sociaux futurs

Au cours de l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021, la Société a versé des cotisations de 17,4 M\$ (18,3 M\$ en 2020) à ses régimes enregistrés à prestations définies. La Société prévoit verser des cotisations d'environ 22,3 M\$ à ces régimes au cours de l'exercice 2022.

### Garanties et engagements

Le tableau qui suit présente les engagements et autres obligations qu'avait la Société au 1<sup>er</sup> mai 2021 et qui arriveront à échéance au cours des cinq prochains exercices :

(en millions de dollars)	2022	2023	2024	2025	2026	Par la suite	Total
<b>Engagements</b>							
Dette à long terme <sup>1)</sup>	138,5 \$	10,5 \$	510,3 \$	7,9 \$	5,8 \$	556,1 \$	<b>1 229,1 \$</b>
Contrats de location-financement conclus avec des tiers, à titre de preneur	514,1	513,3	492,6	462,3	420,3	2 929,0	<b>5 331,6</b>
Contrats de location-financement conclus avec des parties liées, à titre de preneur	171,3	172,8	174,7	174,6	171,4	1 604,3	<b>2 469,1</b>
Obligations contractuelles	823,9	696,6	1 177,6	644,8	597,5	5 089,4	<b>9 029,8</b>
Contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement conclus avec des tiers, à titre de bailleur	(77,9)	(75,3)	(69,9)	(64,6)	(58,3)	(328,1)	<b>(674,1)</b>
Contrats de location simple liés aux immeubles détenus, à titre de bailleur	(8,1)	(7,5)	(6,6)	(5,3)	(3,7)	(10,7)	<b>(41,9)</b>
Contrats de location simple liés aux immeubles sous-loués, à titre de bailleur	(67,8)	(61,2)	(52,2)	(41,0)	(34,5)	(169,4)	<b>(426,1)</b>
<b>Obligations contractuelles, montant net</b>	<b>670,1 \$</b>	<b>552,6 \$</b>	<b>1 048,9 \$</b>	<b>533,9 \$</b>	<b>501,0 \$</b>	<b>4 581,2 \$</b>	<b>7 887,7 \$</b>

1) Remboursements de capital sur les emprunts.

Pour de plus amples renseignements sur les garanties et les engagements, voir les notes 10 et 16 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021.

## SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

### Principales mesures de la situation financière

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	1 <sup>er</sup> mai 2021 <sup>1)</sup>	2 mai 2020 <sup>1)</sup>	4 mai 2019
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	4 372,7 \$	3 924,6 \$	4 003,3 \$
Valeur comptable par action ordinaire <sup>2)</sup>	16,30 \$	14,51 \$	14,72 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	1 225,3 \$	1 675,2 \$	2 020,9 \$
Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	5 908,1 \$	5 266,2 \$	- \$
Ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net <sup>2)</sup>	58,8 %	60,2 %	26,8 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA <sup>2)</sup>	3,3 x	3,7 x	1,9 x
Ratio du BAIIA sur la charge d'intérêts <sup>2)</sup>	8,0 x	6,8 x	12,4 x
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	0,9 x	0,8 x	1,0 x
Total de l'actif	15 173,9 \$	14 632,9 \$	9 602,4 \$
Total des passifs financiers non courants	7 187,7 \$	6 559,0 \$	2 838,1 \$

1) Les principales mesures de la situation financière reflètent l'incidence de la mise en œuvre d'IFRS 16.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Au cours de l'exercice 2021, Standard & Poor's (« S&P ») a rehaussé la notation de Sobeys, la faisant passer de BB+, perspective positive, à BBB-, perspective stable. Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a confirmé la notation de BBB (faible), tendance stable, de Sobeys. Le tableau qui suit indique les notations de crédit de Sobeys au 1<sup>er</sup> mai 2021 :

Agence de notation	Notation de crédit (notation de l'émetteur)	Tendance/Perspective
DBRS	BBB (faible)	Stable
S&P	BBB-	Stable

La Société détient une facilité de crédit à terme de premier rang renouvelable et non garantie de 250,0 M\$ échéant le 4 novembre 2022. Au 1<sup>er</sup> mai 2021, le solde de la facilité de crédit était de 119,8 M\$ (62,6 M\$ en 2020). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada ou du taux des acceptations bancaires.

Sobeys détient une facilité de crédit à terme de premier rang renouvelable et non garantie de 650,0 M\$ échéant le 4 novembre 2022. Au 1<sup>er</sup> mai 2021, le solde de la facilité était de néant (néant en 2020) et Sobeys avait émis 86,1 M\$ de lettres de crédit relativement à la facilité (76,4 M\$ en 2020). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada ou du taux des acceptations bancaires.

Le 2 juin 2017, Sobeys a contracté une facilité de crédit de premier rang non renouvelable et non garantie de 500,0 M\$. Cette facilité, dont l'échéance initiale était le 4 novembre 2020, a été entièrement remboursée au cours du deuxième trimestre.

Le 5 décembre 2018, Sobeys a contracté une facilité de crédit de premier rang non renouvelable et non garantie de 400,0 M\$. Au 10 décembre 2018, la facilité de crédit était utilisée en entier, le produit ayant servi à financer une partie de l'acquisition de Farm Boy. Cette facilité, dont l'échéance initiale était le 10 décembre 2020, a été entièrement remboursée au cours du troisième trimestre.

La Société est d'avis que ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ses facilités de crédit disponibles d'environ 694 M\$ au 1<sup>er</sup> mai 2021 et ses entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise. La Société est également d'avis qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour remplir ces exigences et satisfaire à d'autres obligations financières à court et à long terme, notamment l'acquisition de Longo's. La Société atténue le risque de liquidité potentiel en s'assurant de diversifier ses sources de fonds selon l'échéance et la source du crédit.

Pour plus de précisions sur la dette à long terme d'Empire, voir la note 16 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021.

## Capitaux propres

Au 1<sup>er</sup> mai 2021, le capital-actions de la Société s'établissait comme suit :

Actions autorisées	Nombre d'actions		
	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020	
Actions privilégiées de 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en séries	991 980 000	991 980 000	
Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale	760 984 006	765 108 266	
Actions ordinaires de catégorie B avec droit de vote, sans valeur nominale	122 400 000	122 400 000	
<b>Actions émises et en circulation (en millions de dollars)</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>1<sup>er</sup> mai 2021</b>	<b>2 mai 2020</b>
Actions de catégorie A sans droit de vote	167 323 301	1 963,4 \$	2 009,1 \$
Actions ordinaires de catégorie B	98 138 079	7,3	7,3
Actions détenues en fiducie	(46 512)	(0,9)	(3,2)
Total		1 969,8 \$	2 013,2 \$

Le tableau qui suit présente le capital-actions de la Société au 1<sup>er</sup> mai 2021, par rapport à l'exercice précédent :

(nombre d'actions)	Exercices de 52 semaines clos les	
	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020
<b>Actions de catégorie A sans droit de vote</b>		
Émises et en circulation à l'ouverture	170 971 038	173 661 495
Émises au cours de l'exercice	476 523	307 126
Rachetées aux fins d'annulation	(4 124 260)	(2 997 583)
Émises et en circulation à la clôture	167 323 301	170 971 038
Actions détenues en fiducie à l'ouverture	(163 497)	(271 968)
Émises aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres	117 809	109 620
Achetées aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres	(824)	(1 149)
Actions détenues en fiducie à la clôture	(46 512)	(163 497)
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, à la clôture	167 276 789	170 807 541
<b>Actions ordinaires de catégorie B</b>		
Émises et en circulation à l'ouverture et à la clôture de l'exercice	98 138 079	98 138 079

Les options sur actions en cours au 1<sup>er</sup> mai 2021 ont été attribuées à des prix allant de 18,70 \$ à 36,86 \$, expirent entre juin 2021 et juin 2028 et ont une durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée de 5,51 ans. Les transactions liées aux options sur actions pour les exercices 2021 et 2020 se présentent comme suit :

	Exercice 2021		Exercice 2020	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde à l'ouverture	4 685 664	26,03 \$	4 293 888	23,31 \$
Attribuées	926 108	30,90	1 730 178	31,38
Exercées	(1 196 129)	22,67	(1 115 115)	24,57
Expirées	(5 216)	25,44	(3 525)	30,23
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(49 395)	31,32	(219 762)	22,40
Solde à la clôture	4 361 032	27,96 \$	4 685 664	26,03 \$
Options sur actions exerçables à la clôture	1 346 483		1 732 433	

Au cours de l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021, la Société a payé des dividendes sur les actions ordinaires d'un montant de 139,4 M\$ (129,7 M\$ en 2020) à ses actionnaires ordinaires, ce qui représente un versement de 0,52 \$ par action (0,48 \$ par action en 2020) pour les détenteurs d'actions ordinaires.

Au 21 juin 2021, la Société comptait 169 368 174 actions de catégorie A sans droit de vote et 98 138 079 actions ordinaires de catégorie B en circulation. Des options visant l'acquisition de 4 361 032 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours au 1<sup>er</sup> mai 2021 (4 685 644 au 2 mai 2020). Au 21 juin 2021, des options visant l'acquisition de 4 342 660 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours (4 681 690 au 16 juin 2020).



La Société a établi un fonds fiduciaire afin de faciliter l'achat d'actions de catégorie A sans droit de vote destinées au règlement futur d'unités acquises en vertu des régimes de rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres de la Société. Les cotisations au fonds fiduciaire et les actions de catégorie A sans droit de vote achetées sont détenues par Société de fiducie AST (Canada) qui agit à titre de fiduciaire. Le fonds fiduciaire est une entité structurée et, par conséquent, les comptes du fonds fiduciaire sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société. Le tableau qui suit présente l'activité liée aux actions détenues en fiducie, comptabilisées au coût :

<b>Actions détenues en fiducie</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>1<sup>er</sup> mai 2021</b>	<b>2 mai 2020</b>
Solde à l'ouverture	163 497	3,2 \$	5,3 \$
Acquises	824	-	-
Émises	(117 809)	(2,3)	(2,1)
<b>Solde à la clôture</b>	<b>46 512</b>	<b>0,9 \$</b>	<b>3,2 \$</b>

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 18 juin 2020, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant, auprès de la Bourse de Toronto (la « TSX »), un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 5,0 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote (les « actions de catégorie A »), ce qui représente 3,0 % des actions de catégorie A en circulation. Les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation admissible. Le prix que paiera Empire pour ces actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. Les rachats pouvaient commencer le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et doivent se terminer au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Le 19 avril 2021, la Société a augmenté la taille de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle en déposant un avis d'intention modifié auprès de la TSX. La modification augmente le nombre d'actions de catégorie A que la Société a l'intention de racheter aux fins d'annulation pour le porter à 8 548 551, ce qui représente 5,0 % des actions de catégorie A en circulation.

Le 22 juin 2021, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la TSX un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 8 468 408 actions de catégorie A représentant 5,0 % des 169 368 174 actions de catégorie A en circulation au 18 juin 2021, sous réserve de certaines approbations des organismes de réglementation. Les achats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation admissible. Le prix que paiera Empire pour ces actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. La Société estime que le rachat occasionnel d'actions au cours du marché en vigueur constitue une utilisation judicieuse des fonds, en plus d'être dans le meilleur intérêt d'Empire et de ses actionnaires. Les rachats pourraient commencer le 2 juillet 2021 et doivent se terminer au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

La moyenne des transactions quotidiennes des actions s'étant établie à 493 273 au cours des six derniers mois, les achats quotidiens seront limités à 123 318 actions de catégorie A (25 % de la moyenne des transactions quotidiennes des actions de catégorie A), à l'exception de l'exemption pour les achats en bloc.

La Société a également renouvelé son programme de rachat automatique d'actions auprès de son courtier désigné, programme qui lui permet de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A, pendant les périodes d'interdiction des opérations, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, sous réserve de certaines approbations des organismes de réglementation.

Au 21 juin 2021, dans le cadre de son offre publique de rachat actuelle, la Société a racheté 5 272 860 actions au prix moyen pondéré de 37,83 \$ pour une contrepartie totale de 199,5 M\$.

Le tableau qui suit présente les actions rachetées dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021 :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		Exercices de 52 semaines clos les	
	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020
Nombre d'actions	2 079 443	-	4 124 260	2 997 583
Prix moyen pondéré par action	38,76 \$	- \$	37,24 \$	33,36 \$
Contrepartie en trésorerie versée	80,6 \$	- \$	153,6 \$	100,0 \$

## **NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES**

### **Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées**

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications de portée limitée de trois normes (IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, IAS 16 *Immobilisations corporelles* et IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*) ainsi que ses améliorations annuelles des IFRS (cycle 2018-2020). Ces modifications des IFRS existantes ont pour but d'en clarifier les lignes directrices et la formulation, de corriger des conséquences relativement mineures imprévues, de résoudre des contradictions ou de réparer des omissions. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. La Société évalue actuellement l'incidence possible de ces modifications de portée limitée.

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* (modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers*). Ces modifications de portée limitée touchent uniquement la présentation des passifs à l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de la comptabilisation. Plus précisément, elles apportent les éclaircissements suivants :

- Le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants devrait être fondé sur les droits qui existent à la date de clôture et tous les paragraphes portant sur cette question devraient faire référence au « droit » de différer le règlement pour au moins 12 mois et préciser que seuls les droits qui existent à la « date de clôture » devraient avoir une incidence sur le classement d'un passif;
- La probabilité qu'une entité exerce son droit de différer le règlement d'un passif n'a pas d'incidence sur le classement du passif;
- On entend par « règlement » le transfert à l'autre partie de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence possible de ces modifications de portée limitée.

### **Estimations comptables critiques**

La préparation des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») exige que la direction effectue des estimations, pose des jugements et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes annexes. Certaines de ces estimations exigent que la direction pose des jugements subjectifs ou complexes qui peuvent être incertains. Certains de ces éléments comprennent l'évaluation des stocks, du goodwill, des avantages futurs du personnel, de la rémunération fondée sur des actions, des estimations des provisions, des dépréciations, des programmes de fidélisation de la clientèle, des durées d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des immeubles de placement aux fins d'amortissement et de l'impôt sur le résultat. Des variations de ces estimations pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers. Ces estimations sont fondées sur les meilleures connaissances que la direction possède des événements actuels et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. La direction évalue régulièrement les estimations et les hypothèses qu'elle utilise. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

#### *Contrats de location*

Des estimations et des jugements sont formulés lors de l'évaluation des obligations locatives et des actifs au titre de droits d'utilisation. Les hypothèses clés concernent notamment la détermination des taux d'actualisation et les attentes quant à la durée du contrat de location.

### *Options d'achat et de vente visant des participations ne donnant pas le contrôle*

La Société a appliqué des estimations et des jugements aux options d'achat et de vente visant des participations ne donnant pas le contrôle qu'elle a conclues dans le cadre d'acquisitions d'entreprises. Le calcul effectué correspond à un multiple de capitalisation comprenant plusieurs composantes, dont des estimations des flux de trésorerie et des taux d'actualisation.

### *Évaluation des stocks*

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation estimée. Des estimations ou jugements importants sont nécessaires pour déterminer : i) l'estimation des provisions liées aux stocks associées aux remises de fournisseurs et aux charges internes; ii) l'estimation des provisions liées aux stocks en raison de détériorations et de freintes qui se seraient produites entre le dernier dénombrement des stocks et les dates de clôture; et iii) les stocks évalués au prix de détail et leur rajustement au coût. Des modifications ou des écarts concernant ces estimations pourraient donner lieu à des modifications des stocks comptabilisés aux états consolidés de la situation financière et à une charge ou à un crédit imputé au bénéfice d'exploitation dans les états consolidés du résultat net.

### *Perte de valeur des actifs non financiers*

La direction évalue la dépréciation des actifs non financiers tels que les participations dans des entreprises associées et des coentreprises, le goodwill, les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les actifs au titre des droits d'utilisation et les immeubles de placement. Pour évaluer la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie (« UGT ») en fonction des flux de trésorerie futurs attendus. Pour évaluer les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur la croissance future des bénéfices découlant d'événements ou de circonstances futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces flux de trésorerie futurs estimés. L'incertitude relative aux estimations provient des hypothèses concernant les résultats d'exploitation futurs et le taux d'actualisation à appliquer.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation une fois par année. La Société a effectué son test de dépréciation annuel du goodwill au cours du troisième trimestre. Toutefois, s'il existe des indices de dépréciation, la Société effectue un test de dépréciation lorsque ces indices apparaissent. De plus, à chaque période de présentation de l'information financière, la Société vérifie si des indices indiquent que la valeur recouvrable des actifs non courants pourrait être inférieure à leur valeur comptable.

Aux fins du test de dépréciation du goodwill et des actifs non courants, la Société a évalué la valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT auquel se rapportent le goodwill ou les actifs non courants. La direction a estimé la valeur recouvrable des UGT selon la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Le calcul de la valeur d'utilité est fondé sur les flux de trésorerie futurs attendus. Pour évaluer les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses clés sur la croissance future des bénéfices découlant d'événements ou de circonstances futurs. L'incertitude relative aux estimations provient des hypothèses concernant les résultats d'exploitation futurs et le taux d'actualisation à appliquer. Les résultats réels pourraient différer des estimations, ce qui pourrait se traduire par des ajustements importants du goodwill et des actifs non courants de la Société au cours de périodes ultérieures.

### *Régimes de prestations de retraite et autres régimes d'avantages*

Le coût des prestations de retraite des régimes à cotisations définies de la Société est passé en charges au moment où les salariés actifs sont rémunérés. Le coût des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes d'avantages est comptabilisé en fonction d'évaluations actuarielles, déterminées au moyen de la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service et des meilleures estimations de la direction relativement aux augmentations de salaire, à l'âge du départ à la retraite et au taux de croissance prévu des coûts des soins de santé.

La valeur des actifs des régimes de prestations est fondée sur la valeur de marché actuelle. L'obligation au titre des avantages sociaux futurs est évaluée à l'aide des taux d'intérêt courants du marché, dans l'hypothèse d'un portefeuille composé d'obligations de sociétés notées AA dont les durées jusqu'à l'échéance correspondent, en moyenne, à celles de l'obligation.

Si les modifications apportées aux régimes augmentent l'obligation liée aux services passés, la Société comptabilisera immédiatement les coûts liés aux services passés comme une charge.

Dans son évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, la Société comptabilise immédiatement les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global. Les principales hypothèses sont présentées à la note 18 des états financiers consolidés annuels audités de la Société.

#### *Impôt sur le résultat*

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés en fonction des incidences fiscales futures attribuables aux différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces différences temporaires devraient se résorber ou être réglées. Pour calculer l'impôt sur le résultat exigible ou différé, la direction doit faire des estimations, poser des hypothèses et faire preuve de jugement. Les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant dans les états financiers font l'objet d'estimations comptables inhérentes aux soldes de ces actifs et passifs. La valeur fiscale des actifs et des passifs se fonde sur l'interprétation des lois fiscales en vigueur dans divers pays. Les prévisions quant aux résultats d'exploitation futurs et le moment du renversement des différences temporaires ainsi que les audits possibles des déclarations de revenus par les autorités fiscales peuvent également avoir une incidence sur les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé. Compte tenu de l'information dont elle dispose actuellement, la direction croit avoir comptabilisé adéquatement l'impôt sur le résultat.

Un changement ou une modification dans ces estimations ou ces hypothèses pourrait modifier les soldes d'impôt exigible ou différé dans les états consolidés de la situation financière.

#### *Acquisitions d'entreprises*

En ce qui a trait aux acquisitions d'entreprises, la Société a recours au jugement pour la comptabilisation et l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris et elle utilise des estimations pour calculer et évaluer les ajustements nécessaires. Pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs d'une entreprise acquise, la direction utilise des estimations relatives aux flux de trésorerie futurs et aux taux d'actualisation. Les modifications apportées à l'évaluation après la comptabilisation initiale influenceront sur l'évaluation du goodwill, à l'exception de l'impôt différé.

#### *Provisions*

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'un événement antérieur, qu'il est probable que la Société sera tenue de transférer des avantages économiques afin de régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions sont actualisées selon le taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques de ce passif, s'ils sont importants.

#### *Remises de fournisseurs*

La Société a conclu des contrats d'approvisionnement comportant diverses modalités relatives à l'achat de biens destinés à la revente, dont certains prévoient des remises liées au volume, des remises sur achat, des remises d'exclusivité et d'autres remises et allocations. Des estimations et des jugements sont nécessaires lorsque l'obtention de remises est conditionnelle à ce que la Société respecte des conditions de performance précises liées à l'achat de produits et détermine si ces conditions ont été respectées. Ces estimations comprennent des estimations concernant l'atteinte d'objectifs en matière de volume convenus en fonction de la performance passée et prévue.

## **Contrôles et procédures de communication de l'information**

La direction de la Société, qui comprend le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière, a la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information (« CPCI ») afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société est communiquée à la direction par d'autres membres du personnel, surtout au cours de la période d'établissement des documents annuels, et que l'information que la Société doit présenter dans ses documents annuels, documents intermédiaires et autres rapports déposés ou transmis en vertu des lois sur les valeurs mobilières est enregistrée, condensée et présentée dans les délais prévus par ces lois. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué l'efficacité des CPCI de la Société et, sur la base de cette évaluation, ils ont conclu à l'efficacité des CPCI de la Société au 1<sup>er</sup> mai 2021, ainsi qu'à l'absence de faiblesses importantes dans la conception ou le fonctionnement des CPCI.

## **Contrôle interne à l'égard de l'information financière**

La direction de la Société, qui comprend le chef de la direction et le chef de la direction financière, a la responsabilité d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), au sens du Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs ». Le cadre de contrôle utilisé par la direction pour concevoir et évaluer l'efficacité du CIIF est l'*Internal Control Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué l'efficacité du CIIF de la Société et, sur la base de cette évaluation, ils ont conclu à l'efficacité du CIIF de la Société au 1<sup>er</sup> mai 2021, ainsi qu'à l'absence de faiblesses importantes dans la conception ou le fonctionnement du CIIF.

Il n'a été apporté aucune modification au CIIF de la Société pour la période ouverte le 31 janvier 2021 et close le 1<sup>er</sup> mai 2021 qui ait eu une incidence importante ou serait susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF de la Société.

## **TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

La Société conclut des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie et des principaux dirigeants, y compris des contrats de location et de gestion immobilière qui sont toujours en cours. Elle détient une participation de 41,5 % (41,5 % en 2020) dans le FPI Crombie et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Le FPI Crombie offre un régime de réinvestissement des distributions (le « RRD ») aux termes duquel les porteurs de parts du FPI qui sont des résidents canadiens peuvent choisir le réinvestissement automatique des distributions qu'ils reçoivent dans des parts additionnelles du FPI. La Société s'est inscrite au RRD afin de maintenir sa participation financière comportant droit de vote dans le FPI Crombie.

Au cours de l'exercice, la Société a loué certains biens immobiliers auprès du FPI Crombie à des montants qui, de l'avis de la direction, avoisinent la juste valeur de marché qui aurait cours si ces biens avaient été loués auprès de tiers. La direction a déterminé que ces montants représentent la juste valeur en raison du nombre important de baux négociés avec des tiers dans chaque marché où la Société exerce ses activités. Les paiements nets totaux aux termes de baux se sont élevés à environ 209,1 M\$ (188,8 M\$ en 2020).

Le FPI Crombie procure à la Société des services d'administration et de gestion d'immeubles moyennant des honoraires établis aux termes d'une convention de gestion entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Cette convention remplace la convention antérieure selon laquelle les charges engagées étaient comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts.

Au cours de l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu et repris à bail six immeubles au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 45,3 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 1,5 M\$.

Au cours de l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a reçu un montant de 25,4 M\$ (61,8 M\$ en 2020) de la part du FPI Crombie au titre de remboursements d'améliorations locatives. Ces paiements sont liés à des améliorations apportées en vue de moderniser et d'améliorer l'efficacité d'immeubles existants, ainsi qu'à une provision pour des fonds utilisés durant la construction. Au 1<sup>er</sup> mai 2021, un montant supplémentaire de 3,8 M\$ était à recevoir du FPI Crombie au titre de ces remboursements.

Le 11 février 2020, le FPI Crombie a conclu un placement public par voie de prise ferme visant l'émission de parts au prix de 16,00 \$ chacune, pour un produit global de 100,0 M\$. Parallèlement à ce placement, une filiale entièrement détenue par la Société a acquis, dans le cadre d'un placement privé, des parts de société en commandite de catégorie B totalisant 41,5 M\$.

Le 16 décembre 2019, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu et repris à bail 50 % d'un centre de distribution au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 95,7 M\$. Cette vente a donné lieu à un profit avant impôt de 9,0 M\$. Le FPI Crombie détient désormais la totalité de l'immeuble.

Le 28 novembre 2019, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu un immeuble au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 3,2 M\$. Aucun profit ou perte n'a découlé de cette vente.

Le 1<sup>er</sup> août 2019, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu 50 % d'un immeuble au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 9,5 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 1,5 M\$.

Le 28 mai 2019, le FPI Crombie a annoncé la signature d'une entente visant la vente à un tiers d'une participation de 89 % dans un portefeuille de 15 immeubles, l'entente ayant été conclue le 7 octobre 2019. Sobeys et le FPI Crombie ont conclu des conventions de modification des contrats de location visant les immeubles cédés au titre desquels Sobeys était preneur, afin de prolonger la durée contractuelle et d'ajouter des modalités optionnelles liées aux différents emplacements. Comme contrepartie à ces modifications, le FPI Crombie a convenu de verser un montant global à Sobeys sur une période de trois ans. Au 1<sup>er</sup> mai 2021, Sobeys a comptabilisé un montant total de 2,2 M\$ dans les créances à court terme au titre de ces versements.

### Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et ceux de l'équipe de la haute direction de la Société qui ont le pouvoir et la responsabilité de la planification, de la gestion et du contrôle des activités de la Société.

Le tableau qui suit présente la rémunération des principaux dirigeants :

(en millions de dollars)	Exercices de 52 semaines clos les	
	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020
Salaires, primes et autres avantages du personnel à court terme	20,0 \$	14,1 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	1,6	2,7
Paiements fondés sur des actions	9,4	9,9
	<b>31,0 \$</b>	<b>26,7 \$</b>

### Indemnités

La Société a convenu d'indemniser ses administrateurs et dirigeants, ainsi que certains salariés, conformément à ses politiques. La Société souscrit des polices d'assurance qui peuvent la protéger contre certaines réclamations.

## ÉVENTUALITÉS

La Société est exposée à des requêtes et à des litiges divers dans le cours normal de ses activités commerciales. La direction de la Société ne considère pas que ces litiges représentent un risque important.

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les administrations fiscales. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les administrations fiscales.

## GESTION DU RISQUE

En raison de ses entreprises d'exploitation et de ses participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, Empire est exposée, dans le cours normal de ses activités, à un certain nombre de risques qui pourraient avoir des répercussions sur sa performance d'exploitation. Dans le but d'atteindre et de conserver un rendement commercial supérieur, la Société a implanté un programme de gestion du risque d'entreprise (« GRE »).

Dans le cadre du processus de GRE, la Société identifie, évalue, gère et documente les principaux risques auxquels elle est exposée et pouvant influencer sur ses objectifs. Les risques sont classés par ordre de priorité et chacun est attribué à un responsable de la direction. En outre, des procédés ont été mis en place pour faciliter une surveillance efficace en établissant des énoncés de tolérance au risque, des indicateurs des principaux risques, des plans d'action et des tableaux de bord pour les principaux risques recensés. Les principaux risques ont été et continuent d'être traités lors des échanges se rapportant aux aspects commerciaux et stratégiques qui ont lieu pendant les réunions du conseil ou des comités. Chaque année, la haute direction de la Société fait une évaluation régulière de son efficacité en ce qui a trait à la gestion des risques existants et connus, tout en cherchant à repérer les nouveaux risques et les risques émergents.

### *Pandémie de COVID-19*

La Société a mis sur pied un groupe de travail ayant pour mandat de surveiller et d'évaluer les répercussions de la pandémie de COVID-19. Le groupe de travail a mis en place une structure et des protocoles de gouvernance dès le début de la pandémie, qui ont été maintenus tout au long de l'exercice 2021 afin de s'assurer que l'entreprise puisse poursuivre ses activités dans le respect des directives établies par les gouvernements locaux, provinciaux et fédéral. La priorité absolue de la direction demeure la santé et le bien-être des employés, des clients et de la collectivité en prévenant les éclosions dans les magasins, les entrepôts et les bureaux. Les risques stratégiques supplémentaires, notamment la disponibilité de la main-d'œuvre par suite d'un absentéisme causé par la pandémie ainsi que la continuité de l'approvisionnement en biens destinés à la revente et en matériel nécessaire en temps de pandémie, comme l'équipement de protection individuelle et les fournitures de désinfection, ont été atténués afin de permettre l'exploitation continue de l'entreprise. La Société continue de suivre ces risques en constante évolution. Alors que la pandémie se poursuit, l'incertitude demeure quant aux effets à long terme sur le prix des produits de base et à une éventuelle inflation des prix de détail.

### *Concurrence*

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, par l'entremise de Sobeys, évolue dans un marché dynamique et concurrentiel. D'autres sociétés de distribution alimentaire nationales et régionales, de même que des concurrents non traditionnels, tels que les magasins à très grande surface, les clubs-entrepôts et les détaillants de vente en ligne, représentent un risque concurrentiel pour Sobeys et pourraient nuire à sa capacité d'attirer des clients et de rentabiliser ses activités sur ses marchés.

Sobeys maintient une forte présence à l'échelle nationale dans l'industrie canadienne de la vente au détail et de la distribution de produits alimentaires en exerçant ses activités dans plus de 900 collectivités au Canada. L'éventualité d'une diminution des ventes et des marges bénéficiaires découlant d'une concurrence accrue constitue un grand risque d'exploitation pour Sobeys. Si Sobeys ne parvenait pas à conserver une diversification géographique afin de réduire les incidences de la concurrence locale, cela pourrait nuire à ses marges bénéficiaires et à ses résultats d'exploitation. Sobeys est d'avis que, pour demeurer concurrentielle, elle doit être axée sur la clientèle et le marché, viser une exécution supérieure et s'appuyer sur des activités efficaces et rentables. Elle est également d'avis qu'elle doit investir dans son réseau actuel de magasins et de commerce électronique, ainsi que dans le merchandising, la commercialisation et la mise en œuvre opérationnelle afin de mettre au point sa plateforme stratégique qui vise à mieux répondre aux besoins des clients qui recherchent de meilleures options en matière de produits alimentaires. La Société renouvelle les stratégies de marque pour continuer de répondre aux besoins des clients. L'incapacité à mettre en œuvre une stratégie donnée de marketing et de marque, y compris à évaluer les objectifs stratégiques et à bénéficier de personnes, de processus et de systèmes pour exécuter la stratégie, pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société. La consolidation des concurrents au sein du secteur pourrait également se traduire par une concurrence accrue et une perte de parts de marché. La Société croit également qu'elle doit investir dans des initiatives de mise en marché afin de mieux prévoir l'évolution des besoins des consommateurs et de bien y répondre. L'incapacité d'atteindre tous les objectifs précités pourrait nuire aux résultats financiers de Sobeys.

Les activités de mise en valeur immobilière d'Empire, par l'entremise de sa participation dans le FPI Crombie, font concurrence à de nombreux autres gestionnaires et propriétaires immobiliers dans leur quête de locataires et de nouveaux immeubles à acquérir. L'existence de tels concurrents risque de nuire à leur capacité à : i) acquérir un immeuble en conformité avec leurs critères en matière d'investissement; ii) louer les locaux de leurs immeubles; et iii) optimiser les loyers facturés et réduire le nombre de concessions accordées. Les produits tirés des immeubles commerciaux reposent aussi sur les ententes de reconduction avec les principaux locataires. Ces facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers et les flux de trésorerie. Si le FPI Crombie ne parvenait pas à entretenir des relations stratégiques avec des promoteurs afin d'assurer un approvisionnement adéquat en immeubles attrayants ou à entretenir des relations stratégiques avec les locataires existants et futurs afin de contribuer à assurer des niveaux d'occupation élevés dans chacun de ses immeubles, cela pourrait entraîner des incidences défavorables pour la Société.

#### *Gestion de l'information, cybersécurité et protection des données*

L'intégrité, la fiabilité et la sécurité de l'information sous toutes ses formes sont fondamentales pour ce qui est des activités quotidiennes et stratégiques de la Société. Des données inexactes, incomplètes ou non disponibles ou encore une intrusion par des tiers dans les systèmes d'information ou un accès inapproprié à l'information pourraient entraîner des erreurs en matière de présentation de l'information financière ou de celle liée aux activités d'exploitation, de mauvaises décisions, une violation de la vie privée, la communication d'informations inadéquates, la fuite d'informations sensibles ou encore des interruptions des systèmes. La cueillette et l'analyse de l'information sur les préférences d'achat des clients constituent une importante partie de la stratégie de la Société visant à attirer et à fidéliser les clients, ainsi qu'à se démarquer efficacement de la concurrence. En outre, des données personnelles sensibles sur la santé des clients sont recueillies pour permettre l'offre de services de pharmacie et de soins de santé à domicile. Toute incapacité de maintenir la protection des renseignements personnels des clients ou de respecter les lois ou règlements applicables en matière de protection des renseignements personnels pourrait nuire à la réputation, à la position concurrentielle et aux résultats d'exploitation de la Société.

La Société reconnaît que l'information constitue un atout essentiel de l'entreprise. À l'heure actuelle, le risque lié à la gestion de l'information est géré au moyen d'une approche de sécurité à plusieurs niveaux mettant en jeu des contrôles, des politiques, des normes et des procédures en matière de sécurité d'accès basés sur des outils informatiques cybernétiques, le développement de systèmes, la gestion du changement ainsi que la gestion des problèmes et des incidents.



## *Technologie*

La Société exploite des systèmes élaborés et complexes de technologies de l'information qui s'avèrent indispensables au succès de l'exploitation de son entreprise et à celui de ses stratégies de mise en marché. Toute interruption de ces systèmes ou de l'information qu'ils recueillent nuirait considérablement à la Société, à ses activités d'exploitation et à ses résultats financiers. La Société s'est engagée à améliorer ses propres systèmes d'exploitation, outils et méthodes afin d'accroître leur efficacité et leur efficacité. La mise en œuvre de projets majeurs en matière de technologies de l'information comporte des risques variés, y compris le risque lié à la réalisation des fonctionnalités.

## *Salubrité des produits et sécurité*

Sobeys est exposée à des responsabilités éventuelles liées à ses activités d'exploitation, notamment les responsabilités éventuelles et les dépenses associées aux défauts d'un produit, à la salubrité alimentaire, à la manutention des produits ainsi qu'à la distribution de produits pharmaceutiques et à la prestation de services connexes. Ces responsabilités peuvent survenir au moment de l'entreposage, de la distribution, de l'étalage ou de la vente des produits et, en ce qui concerne les produits de marque maison Sobeys, au moment de la production, de l'emballage et de la conception des produits.

Une grande partie des ventes de Sobeys proviennent de la vente de produits alimentaires et pharmaceutiques, et Sobeys court un risque en cas d'épidémie importante d'intoxications alimentaires ou lorsque certains produits alimentaires ou pharmaceutiques suscitent de vives inquiétudes chez les consommateurs qui craignent pour leur santé. Un tel événement pourrait toucher la performance financière de Sobeys de façon importante. Des procédures sont en place pour gérer les crises alimentaires et pharmaceutiques éventuelles. Elles visent à recenser les risques, à fournir des informations claires aux salariés et aux consommateurs et à assurer que les produits éventuellement nocifs sont immédiatement retirés de la vente.

Sobeys a en place des méthodes et des programmes de salubrité alimentaire qui portent sur des normes de manutention et de préparation sécuritaires des aliments. De même, la Société respecte à la lettre les normes et règlements pharmaceutiques provinciaux. À cet égard, elle a mis en place de rigoureuses politiques et procédures internes visant à atténuer les risques ainsi qu'un vaste système de signalement et de suivi permettant de gérer rapidement les éventuels incidents et d'en limiter la portée. Toutefois, rien ne garantit que ces mesures empêcheront qu'une contamination de produits ou un incident de sécurité aient lieu.

## *Interruption dans la chaîne d'approvisionnement compte tenu de l'incidence du changement climatique*

La Société pourrait être confrontée à une interruption dans sa chaîne d'approvisionnement ou à des erreurs qui risqueraient d'entraîner la présence de marchandises obsolètes ou une pénurie ou un excédent d'articles dans son réseau de magasins de vente au détail. La chaîne de distribution et d'approvisionnement de la Société pourrait subir l'incidence négative d'une dépendance excessive envers les principaux fournisseurs, du regroupement des installations, de perturbations dues à des conditions météorologiques violentes, de catastrophes naturelles, d'une interruption liée au changement climatique ou d'autres événements catastrophiques et de l'incapacité à gérer les coûts et les stocks. L'incapacité de développer de nouveaux produits concurrentiels, de livrer des produits de haute qualité et d'instaurer et de maintenir des pratiques efficaces de sélection des fournisseurs et d'approvisionnement pourrait nuire à la capacité de Sobeys à offrir les produits souhaités aux clients et entraver sa capacité d'attirer et de fidéliser les clients, ce qui réduirait ainsi son avantage concurrentiel. Si la Société ne parvient pas à maintenir une chaîne d'approvisionnement et des infrastructures logistiques efficaces, sa capacité de soutenir et d'atteindre les objectifs de croissance ainsi que de maintenir les marges pourrait se trouver compromise.

### *Continuité des activités*

La Société pourrait être touchée par un événement imprévu ou critique ou une catastrophe naturelle, y compris les phénomènes météorologiques violents, une interruption des services publics et des infrastructures ou le déclenchement de pandémies, qui risquent d'interrompre soudainement ou complètement ses activités courantes. La Société a élaboré un cadre de gestion intégré de la continuité des activités, qui comprend un plan de crise exhaustif. La Société se prépare actuellement à de futures vagues de COVID-19 ainsi qu'à toute autre pandémie qui pourrait survenir. Toutefois, aucun de ces plans ne peut éliminer les risques associés à des événements de cette ampleur. Toute omission de répondre efficacement ou de façon appropriée à de tels événements pourrait nuire à l'exploitation, à la réputation et aux résultats financiers de la Société.

### *Stratégies pour attirer et fidéliser les talents*

Un leadership efficace est très important pour la croissance de la Société et sa réussite durable. La Société élabore et offre des programmes de formation à tous les niveaux dans toutes ses régions d'exploitation afin d'améliorer les connaissances des salariés et de mieux servir ses clients. L'incapacité de la Société à attirer, à perfectionner et à fidéliser ses salariés de façon appropriée et à gérer et à suivre leur rendement pourrait avoir une incidence sur la motivation de ces derniers, sa réputation et son rendement futur.

Il existe toujours un risque lié à la perte de membres clés du personnel. Les plans de relève ont été établis pour les principaux postes, y compris sur le niveau de talent de la direction dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, et ces plans sont revus par le comité des ressources humaines et examinés au moins chaque année par le conseil d'administration.

### *Relations avec les franchisés et les sociétés affiliées*

La réussite d'Empire est étroitement liée à la performance du réseau des magasins de vente au détail de Sobeys. Les franchisés et marchands affiliés exploitent environ 53 % des magasins de vente au détail de Sobeys. Sobeys compte sur la direction des franchisés et marchands affiliés et sur celle de ses propres magasins pour exécuter avec succès les stratégies et les programmes de vente au détail.

En guise de contrôle des marques de Sobeys, de la qualité et de la gamme des produits et services offerts dans les magasins de Sobeys, chaque franchisé et marchand affilié convient de s'approvisionner auprès de Sobeys. En outre, chaque magasin convient de se conformer aux politiques, aux plans de commercialisation et aux normes d'exploitation prescrits par Sobeys. Ces obligations sont précisées dans les conventions de franchisage et d'exploitation qui prennent fin à divers moments pour chaque franchisé et marchand affilié. Malgré ces conventions de franchisage et d'exploitation, Sobeys peut avoir une capacité limitée de contrôler l'exploitation commerciale d'un franchisé ou d'un marchand affilié. Une violation de ces conventions de franchisage et d'exploitation ou une défaillance d'exploitation par un nombre élevé de franchisés ou de marchands affiliés pourraient nuire à la réputation et à la performance financière de Sobeys.

### *Relations avec les syndicats*

Une partie importante des membres du personnel des magasins et des centres de distribution de la Société, particulièrement dans l'Ouest canadien, sont syndiqués. Bien que la Société s'efforce toujours de maintenir de bonnes relations avec ses salariés et les syndicats et qu'elle ait globalement réussi à le faire, la renégociation de conventions collectives pose toujours un risque d'interruptions de travail. La Société a toujours affirmé qu'elle accepterait de payer les coûts à court terme d'une interruption de travail afin d'appuyer son engagement de bâtir et de maintenir une structure de coûts qui soit concurrentielle à long terme. Tout arrêt de travail prolongé ou généralisé ou tout autre conflit de travail pourrait nuire aux résultats financiers de la Société.

### *Environnement*

La Société exploite ses emplacements commerciaux à l'échelle du pays, y compris des magasins, des centres de distribution et des postes d'essence, et elle est assujettie aux risques environnementaux qui pourraient découler d'une contamination de ces biens ou installations. Les postes d'essence au détail de Sobeys comportent des réservoirs souterrains. Des fuites ou des dommages à ces réservoirs pourraient provoquer une contamination environnementale. Pour atténuer ce risque environnemental, Sobeys met en œuvre plusieurs méthodes de surveillance ainsi que des activités d'évaluation des risques afin d'atténuer les dangers vis-à-vis de l'environnement. La Société exploite également du matériel de réfrigération dans ses magasins et ses centres de distribution. Ces systèmes contiennent des gaz réfrigérants qui pourraient être libérés en cas de défaillance ou de fuite.

Lorsque des problèmes environnementaux sont décelés, les remises en état environnementales nécessaires sont effectuées à l'aide des ressources internes et externes appropriées et qualifiées. La Société pourrait devoir assumer tous les coûts associés à de tels travaux de remise en état, et ces coûts pourraient être élevés. L'incapacité à gérer correctement l'un de ces risques environnementaux pourrait nuire à la réputation, aux activités ou à la performance financière de la Société.

La Société est soumise à des lois qui imposent des responsabilités aux détaillants à l'égard des coûts liés au recyclage et à l'élimination des emballages de biens de consommation et du matériel imprimé distribué aux consommateurs. Il existe un risque que la Société subisse une augmentation des coûts liés à ces lois.

### *Contexte économique*

La direction continue de surveiller étroitement la conjoncture économique, y compris les taux de change, les taux d'intérêt, l'inflation, les taux d'emploi et les marchés financiers. De l'avis de la direction, bien que le fléchissement de l'économie ait une incidence sur toutes les entreprises et tous les secteurs d'activité, la structure d'exploitation et la structure du capital de la Société sont suffisantes pour répondre à ses besoins commerciaux continus.

### *Lois et règlements relatifs aux médicaments et réforme des soins de santé*

La Société exploite actuellement 350 pharmacies en magasin et 73 pharmacies autonomes qui sont assujetties aux lois fédérales, provinciales, territoriales et locales ainsi qu'aux règlements régissant la vente de médicaments d'ordonnance. Toute modification aux modèles de remboursement des médicaments d'ordonnance, y compris la possible mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments, ou violation de ces lois et règlements, pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers, l'exploitation et la réputation de la Société. Ces lois et règlements régissent habituellement la couverture des médicaments d'ordonnance par les régimes d'assurance publics, notamment l'admissibilité des patients et des produits ainsi que certains critères de fixation des prix et de remboursement des médicaments, tels que le coût du produit, la marge sur le coût de revient, les honoraires du pharmacien, les déductions de distribution et, dans certaines provinces, la capacité à négocier la ristourne du fabricant. Les lois de certaines provinces exigent que le prix de vente des médicaments d'ordonnance assumé par les régimes d'assurance privés et les clients qui paient eux-mêmes ne dépasse pas le prix établi pour le régime d'assurance-médicaments provincial. En plus du remboursement des médicaments, ces lois et règlements en régissent l'homologation et la distribution, l'emballage et l'étiquetage autorisés, la commercialisation, la manutention, le stockage et l'élimination.

Les gouvernements provinciaux et les régimes d'assurance privés continuent à mettre en œuvre des mesures de gestion des coûts d'assurance-médicaments, dont l'incidence varie selon la province et le régime. Le Conseil de la fédération, une mission conjointe de collaboration créée par les premiers ministres provinciaux, poursuit ses initiatives de réduction des coûts dans le secteur pharmaceutique, dont un bon nombre sont également appliquées au secteur privé. Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (« CEPMB ») protège et informe les consommateurs canadiens en réglementant les prix des médicaments brevetés vendus au Canada et en communiquant de l'information sur les tendances pharmaceutiques. Le CEPMB est un organisme quasi judiciaire qui fait partie du portefeuille de la santé et qui est indépendant du ministre de la Santé. La date d'entrée en vigueur du Règlement sur les médicaments brevetés modifié a été reportée et les Lignes directrices du CEPMB mises à jour entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Compte tenu de l'évolution de la pandémie de COVID-19, la date d'entrée en vigueur de l'évaluation de la conformité au prix courant maximal des médicaments bénéficiant de droits acquis et des médicaments de transition sera le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Cette compression des prix des produits pharmaceutiques exercera une pression sur le financement des pharmacies et sur leurs modèles d'exploitation, et on s'attend à ce que la réforme et la réglementation des soins de santé continuent d'exercer des pressions sur le remboursement des médicaments en modifiant l'admissibilité des patients et des médicaments, le prix des médicaments d'ordonnance, dont le coût du produit, les honoraires du pharmacien, la marge bénéficiaire admissible, le financement de la ristourne du fabricant et la distribution, ainsi que les éventuelles restrictions concernant les avantages incitatifs offerts aux clients et le recours répandu à des fournisseurs de prédilection. La Société a cerné de nouvelles façons d'atténuer l'incidence défavorable de ces changements sur ses résultats financiers et continuera de le faire.

### *Éthique et déontologie*

Toute violation des politiques de la Société, des lois ou des pratiques commerciales éthiques risque d'entacher sérieusement la réputation de la Société et de nuire considérablement à sa performance financière. Dans le cadre de sa gestion des codes de conduite, la Société s'est dotée d'un code de déontologie et de conduite professionnelle que les administrateurs et les membres du personnel doivent respecter et auquel ils doivent adhérer régulièrement. La Société a aussi mis à la disposition du personnel un numéro d'urgence pour dénoncer, de manière anonyme et confidentielle, toute irrégularité. Rien ne garantit que ces mesures seront efficaces pour empêcher les violations de la loi ou des pratiques commerciales non éthiques.

### *Société*

Les mouvements de réforme sociale sensibilisent le public au moyen de manifestations ou de campagnes médiatiques. Les questions qui touchent les activités de la Société comprennent, sans s'y limiter, la diversité, le bien-être animal, l'approvisionnement local et responsable, l'étiquetage nutritionnel et les droits humains. La supervision des stratégies en matière de société et de la gestion des différents enjeux incombe au comité de direction et au conseil d'administration. L'inaction ou encore une action inefficace sur les questions de réforme sociale pourrait nuire à la réputation ou à la performance financière de la Société.

### *Santé et sécurité au travail*

La Société a élaboré des programmes afin de promouvoir un lieu de travail sain et sécuritaire, ainsi que des politiques d'emploi progressives axées sur le mieux-être des milliers de membres du personnel qui travaillent dans ses magasins, ses centres de distribution et ses bureaux. Ces politiques et programmes sont révisés régulièrement par le comité des ressources humaines du conseil d'administration.

### *Immobilier*

La Société fait appel à une méthode d'attribution des dépenses d'investissement axée sur l'obtention des emplacements immobiliers les plus attrayants pour ses magasins de détail, ainsi que pour ses activités d'aménagement d'immeubles commerciaux et résidentiels, la propriété directe ou indirecte de la Société étant une considération importante, sans toutefois être primordiale. La Société aménage certains magasins de détail sur ses propres emplacements; cependant, l'aménagement de ses magasins est en majorité réalisé conjointement avec des promoteurs externes. La disponibilité de nouveaux emplacements de magasins à potentiel élevé et la capacité d'agrandissement des magasins existants dépendent donc en grande partie de la négociation fructueuse des contrats de location simple avec ces promoteurs et de la capacité de la Société à acheter ces emplacements.

### *Programme de fidélisation*

La Société utilise un programme de fidélisation offert par un tiers afin d'offrir une valeur ajoutée aux clients. Les décisions prises par ce tiers peuvent nuire à la réputation et à la performance financière de la Société. Les activités promotionnelles et autres activités liées aux éventuels changements des programmes de fidélisation doivent être gérées et coordonnées efficacement afin de préserver une image positive pour les clients, sans quoi, la réputation de la Société pourrait être entachée.

### *Coûts des produits*

Sobeys est un important acheteur de produits alimentaires, lesquels peuvent être soumis aux risques du coût de l'inflation découlant de la hausse du prix des marchandises et d'autres coûts de production engagés par les fabricants de produits alimentaires. Dans l'éventualité d'une augmentation des prix des produits qui excéderait les prévisions et également dans l'éventualité où Sobeys ne pourrait contrebalancer une telle inflation des coûts par une augmentation des prix de détail ou par d'autres économies de coûts, cela pourrait se traduire par des conséquences défavorables sur les ventes et les marges.

### *Libre-échange*

La Société est exposée aux risques découlant des relations commerciales entre le Canada et d'autres pays, notamment les États-Unis. Toute modification des accords et des tarifs commerciaux entre le Canada et les autres pays pourrait se traduire par une augmentation des coûts de certains produits, et des articles pourraient devenir indisponibles, ce qui aurait une incidence défavorable sur l'expérience client. La Société pourrait atténuer ces risques dans une certaine mesure en faisant appel à d'autres fournisseurs; cependant, le commerce international est de nature imprévisible et elle pourrait ne pas être capable d'atténuer la totalité de l'incidence défavorable des modifications des accords et des tarifs commerciaux.

### *Risque de liquidité*

Les activités de la Société reposent en partie sur un accès à des capitaux et à des ressources financières d'un montant suffisant pour le financement de ses activités de croissance et d'investissement dans son exploitation. Si la Société ne parvient pas à maintenir des ressources financières adéquates, sa croissance ou sa capacité de respecter ses obligations financières à l'échéance pourrait s'en trouver entravée. La Société conserve en bonne et due forme des facilités de crédit consenties pour s'assurer d'avoir les fonds nécessaires afin de remplir ses obligations financières actuelles et futures prévisibles. La Société surveille les marchés financiers ainsi que les conditions économiques connexes et maintient l'accès aux marchés financiers pour des dettes à long terme comportant des échéances plus longues, si l'on juge que c'est prudent, afin d'atténuer les risques et d'optimiser l'établissement des prix. Cependant, rien ne garantit que des ressources en capital adéquates seront disponibles à l'avenir ni, dans l'affirmative, qu'elles le seront à des conditions acceptables.

### *Fluctuation des taux d'intérêt*

L'objectif de la Société relativement à sa dette à long terme est de maintenir la plus grande partie de sa dette à long terme à taux fixe. Toute augmentation des taux d'intérêt applicables augmenterait la charge d'intérêts et aurait une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie et les résultats d'exploitation de la Société. Rien ne garantit que les stratégies de gestion des risques mises en œuvre, le cas échéant, par la Société seront efficaces.

### *Prix des services publics et du carburant*

La Société consomme beaucoup d'électricité, d'autres services publics et du carburant, lesquels ont été soumis à une volatilité considérable. Des hausses imprévues du coût de ces produits et services pourraient nuire à la performance financière de la Société. Si celle-ci ne parvient pas à maintenir des programmes de consommation et d'approvisionnement efficaces, ses résultats financiers pourraient s'en trouver compromis. De plus, Sobeys exploite un nombre élevé de postes d'essence. Des hausses marquées des prix de gros ou de la disponibilité pourraient nuire aux activités d'exploitation et aux résultats financiers relatifs à la vente de carburant.

### *Questions d'ordre juridique, fiscal et comptable*

Les modifications apportées aux lois, aux règles et aux règlements fédéraux et provinciaux liés aux activités de la Société pourraient avoir une incidence importante sur les résultats financiers de celle-ci. La conformité avec toute modification proposée pourrait également entraîner des coûts importants pour la Société. Le non-respect des lois, des règles et des règlements divers peut exposer la Société à des poursuites qui pourraient avoir une grave incidence sur sa performance.

De façon similaire, la réglementation fiscale et les prises de position comptables peuvent être modifiées dans un sens qui pourrait nuire à la Société. Celle-ci atténue le risque de non-respect des lois, règles et règlements divers en surveillant les nouvelles activités adoptées, en améliorant les systèmes et les contrôles informatiques, en optimisant les contrôles internes afin de repérer et de prévenir les erreurs et, de façon générale, en examinant attentivement sa conformité avec les lois, règles et règlements. Dans le cours normal de ses activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les autorités fiscales. Bien qu'elle estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les autorités fiscales.

### *Notation du crédit*

Rien ne garantit que les notations du crédit attribuées aux divers instruments d'emprunt émis par Sobeys demeureront en vigueur pendant une période donnée, ni que les notations ne seront pas abaissées, retirées ou révisées par DBRS ou S&P à quelque moment que ce soit. Les changements réels ou prévus dans les notations du crédit de Sobeys peuvent avoir des conséquences sur le coût auquel Sobeys peut accéder aux marchés financiers. La probabilité que les créanciers de Sobeys reçoivent les paiements qui leur sont dus dépendra de la santé financière et de la solvabilité de Sobeys. Les notations du crédit attribuées par une agence de notation fournissent un avis de cette agence de notation sur le risque qu'un émetteur ne puisse respecter ses obligations financières conformément aux modalités aux termes desquelles une obligation a été émise. L'obtention d'une notation du crédit ne donne aucune garantie quant à la solvabilité future de Sobeys.

### *Répartition du capital*

Il importe de veiller à ce que les décisions en matière de répartition du capital donnent lieu à un rendement approprié du capital. La Société a mis en place un certain nombre de stratégies d'atténuation du risque bien définies concernant la répartition du capital, y compris un examen par le conseil d'administration des décisions importantes à l'égard de la répartition du capital.

### *Risque de change*

La Société conclut la plus grande partie de ses activités en dollars canadiens, et son risque de change est limité surtout aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien, l'euro, la livre sterling et le dollar américain. Les achats de produits en dollars américains représentent environ 4,2 % du total des achats annuels de Sobeys. Les achats en euros et en livres sterling sont essentiellement limités à des contrats particuliers pour des dépenses d'investissement. Si la Société ne parvient pas à gérer adéquatement le risque lié aux changements des taux de change, ses résultats financiers pourraient en souffrir.

### *Régimes de retraite*

La Société a certaines obligations au titre de ses régimes de retraite enregistrés à prestations définies. Les nouveaux règlements et les fluctuations commandées par le marché pourraient obliger la Société à verser ultérieurement des cotisations qui pourraient se révéler différentes des estimations, ce qui pourrait nuire à la performance financière de la Société.

La Société participe à divers régimes de retraite interentreprises offrant des prestations de retraite au personnel syndiqué conformément aux dispositions des conventions collectives. Environ 12 % du personnel de Sobeys et de ses franchisés et marchands affiliés participent à ces régimes. La responsabilité de Sobeys et de ses franchisés et marchands affiliés en matière de cotisations à verser à ces régimes se limite aux montants établis dans les conventions collectives et autres conventions connexes. Toutefois, un piètre rendement dans ces régimes pourrait avoir une incidence négative sur le personnel participant à ces régimes ou pourrait entraîner des modifications aux modalités de participation à ces régimes, ce qui pourrait, en retour, nuire à la performance financière de la Société.

### *Risque lié à l'endettement*

Le degré d'endettement de la Société pourrait nuire à la Société, y compris limiter sa capacité d'obtenir du financement additionnel pour le fonds de roulement et des activités comme les dépenses d'investissement, le développement des produits, les besoins au titre du service de la dette et les acquisitions. Une augmentation de l'endettement restreint la souplesse et le pouvoir discrétionnaire de la Société quant à l'exercice de ses activités en limitant sa capacité de déclarer des dividendes étant donné que cela la force à consacrer une partie de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au paiement de l'intérêt sur sa dette existante. L'utilisation des flux de trésorerie aux fins de paiement des intérêts limite également la disponibilité du capital à d'autres fins, y compris les activités d'exploitation, les dépenses d'investissement et d'autres occasions commerciales futures. Une augmentation du niveau d'endettement soumet la Société à des charges d'intérêts accrues sur les emprunts à taux variable, ce qui limite par conséquent sa capacité à s'adapter à l'évolution de la conjoncture du marché. Cela pourrait désavantager la Société par rapport à ses concurrents qui sont moins endettés en la rendant plus vulnérable lors de ralentissements de la conjoncture économique générale et en limitant sa capacité d'effectuer les dépenses d'investissement qui sont importantes pour sa croissance et ses stratégies.

### *Assurance*

Empire et ses filiales sont autoassurées de manière limitée contre certains risques d'exploitation et elles souscrivent aussi des contrats d'assurance de risques successifs auprès de tierces sociétés d'assurance financièrement stables. Outre les programmes exhaustifs de prévention des pertes, la Société maintient des programmes de gestion visant à atténuer les répercussions financières des risques d'exploitation. Ces programmes peuvent ne pas être efficaces pour limiter l'exposition de la Société à de tels risques et, dans la mesure où celle-ci est autoassurée ou dans la mesure où la responsabilité dépasse les limites d'assurance applicables, la situation financière de la Société pourrait se trouver compromise.

## ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 19 mai 2021, après l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021, le FPI Crombie a annoncé qu'il avait conclu un placement public par voie de prise ferme dans le cadre duquel il a émis des parts au prix de 16,60 \$ chacune, pour un produit total de 100,0 M\$. Parallèlement au placement public, une filiale entièrement détenue par la Société a acquis, dans le cadre d'un placement privé, des parts de société en commandite de catégorie B totalisant 41,5 M\$ afin de conserver une participation de 41,5 % dans le FPI Crombie.

Le 10 mai 2021, après l'exercice clos le 1<sup>er</sup> mai 2021, la Société a conclu, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, la transaction visant l'acquisition de 51 % des activités de Longo's, comme il est mentionné à la rubrique « Mise à jour sur les activités » du présent rapport de gestion.

## DÉSIGNATION DES DIVIDENDES DÉTERMINÉS

Les « dividendes déterminés » bénéficient d'un traitement fiscal avantageux. Pour être considérés comme des dividendes déterminés, les dividendes doivent avoir été désignés comme tels à la date du versement.

Afin de se conformer à la prise de position de l'ARC, Empire a indiqué de façon appropriée sur son site Web que les dividendes versés par Empire sont des dividendes déterminés, à moins d'indication contraire.

## MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR. Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures et données, y compris le profit brut et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité de la Société à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, le service de sa dette et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

### Mesures financières

Les mesures financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne devraient pas être prises en compte isolément ou comme substitut aux autres mesures liées à la performance calculées selon les PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Société figurant dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit :

- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes. La direction est d'avis que le coût des ventes est un indicateur utile pour surveiller la rentabilité de produits en particulier. Le profit brut est un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la performance d'exploitation et la rentabilité sous-jacentes.
- Le bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. La direction est d'avis que le BAIIA constitue un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la rentabilité et la capacité sous-jacente de la Société à générer des liquidités grâce aux flux de trésorerie d'exploitation.



Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Exercices de 52 semaines clos les	
	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020
Bénéfice net	<b>183,3</b> \$	188,8 \$	<b>764,2</b> \$	612,8 \$
Charge d'impôt sur le résultat	<b>45,0</b>	66,5	<b>265,9</b>	219,9
Charges financières, montant net	<b>66,7</b>	69,0	<b>269,4</b>	279,1
Bénéfice d'exploitation	<b>295,0</b>	324,3	<b>1 299,5</b>	1 111,8
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>200,2</b>	186,7	<b>768,7</b>	709,1
Amortissement des immobilisations incorporelles	<b>19,2</b>	16,8	<b>75,6</b>	71,5
<b>BAIIA</b>	<b>514,4</b> \$	527,8 \$	<b>2 143,8</b> \$	1 892,4 \$

- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives. La direction est d'avis que la charge d'intérêts donne une mesure fidèle de la charge au titre du service de la dette de la Société, compte non tenu des produits financiers correspondants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des charges financières, déduction faite de la charge d'intérêts :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Exercices de 52 semaines clos les	
	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020
Charges financières, montant net	<b>66,7</b> \$	69,0 \$	<b>269,4</b> \$	279,1 \$
Plus : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	<b>1,7</b>	3,7	<b>9,8</b>	12,1
Moins : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net	<b>(2,1)</b>	(2,2)	<b>(8,1)</b>	(8,9)
Moins : charge de désactualisation liée aux provisions	<b>(0,5)</b>	(0,3)	<b>(2,3)</b>	(3,0)
<b>Charge d'intérêts</b>	<b>65,8</b> \$	70,2 \$	<b>268,8</b> \$	279,3 \$

- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles. La direction utilise les flux de trésorerie disponibles comme mesure pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le versement de dividendes et d'autres activités de financement et d'investissement. Les flux de trésorerie disponibles sont rapprochés des mesures conformes aux PCGR présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie et dans la rubrique intitulée « Flux de trésorerie disponibles » du présent rapport de gestion.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme et les obligations locatives à long terme. La direction est d'avis que la dette consolidée représente la mesure la plus pertinente du total des obligations financières de la Société aux termes desquelles elle paie des intérêts.
- La dette consolidée nette s'entend de la dette consolidée, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La direction est d'avis que la déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la dette consolidée donne une mesure plus précise des obligations financières nettes de la Société.
- Le capital total net s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la dette consolidée, de la dette consolidée nette et du capital total net de la Société avec les mesures conformes aux PCGR présentées dans les états de la situation financière au 1<sup>er</sup> mai 2021, au 2 mai 2020 et au 4 mai 2019 :

(en millions de dollars)	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020	4 mai 2019
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	46,5 \$	570,0 \$	36,5 \$
Dette à long terme	1 178,8	1 105,2	1 984,4
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	490,5	466,2	-
Obligations locatives à long terme	5 417,6	4 800,0	-
Dette consolidée	7 133,4	6 941,4	2 020,9
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	(890,5)	(1 008,4)	(553,3)
Dette consolidée nette	6 242,9	5 933,0	1 467,6
Total des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	4 372,7	3 924,6	4 003,3
Capital total net	10 615,6 \$	9 857,6 \$	5 470,9 \$

## Données financières

Les données financières non conformes aux PCGR suivantes visent à fournir de l'information utile aux investisseurs et aux analystes. La direction se sert des données financières pour la prise de décisions, l'information de gestion, l'établissement des budgets et les prévisions. Les mesures qui figurent dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit par la Société :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière. La direction est d'avis que les ventes des magasins comparables constituent un indicateur complémentaire permettant d'évaluer les tendances en matière de ventes puisqu'il supprime l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.
- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge brute est un indicateur important de rentabilité et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel et l'environnement promotionnel du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un coût des ventes moins élevé en pourcentage des ventes.
- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAIIA est un indicateur important de la performance et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel, l'environnement promotionnel et la structure de coûts du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un BAIIA plus élevé en pourcentage des ventes.
- Le rendement des capitaux propres, tel qu'il est présenté par Sobeys, s'entend du résultat net pour l'exercice attribuable aux propriétaires de la société mère, divisé par les capitaux propres moyens. La direction est d'avis que le rendement des capitaux propres constitue un indicateur complémentaire pour évaluer la rentabilité de Sobeys.
- Le ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net s'entend de la dette consolidée nette, divisée par le capital total net. La direction est d'avis que le ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net constitue une mesure qui permet d'analyser l'évolution de la structure du capital de la Société au fil du temps. Un ratio croissant indiquerait que la Société a recours à un montant accru de dette dans sa structure du capital.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA s'entend de la dette consolidée, divisée par le BAIIA pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la situation financière de la Société. Un ratio croissant indiquerait un accroissement de la dette de la Société par dollar de BAIIA généré.
- Le ratio du BAIIA sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la couverture de la charge d'intérêts sur ses obligations financières. Un ratio croissant indiquerait que la Société génère un BAIIA plus élevé par dollar de charge d'intérêts, ce qui se traduirait par une couverture des intérêts plus élevée.

- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire au 1<sup>er</sup> mai 2021, au 2 mai 2020 et au 4 mai 2019.

(en millions de dollars, sauf les données par action)	1 <sup>er</sup> mai 2021	2 mai 2020	4 mai 2019
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	4 372,7 \$	3 924,6 \$	4 003,3 \$
Actions en circulation (de base)	268,3	270,4	271,9
Valeur comptable par action ordinaire	16,30 \$	14,51 \$	14,72 \$

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à [www.empireco.ca](http://www.empireco.ca), ou le site Web de SEDAR pour consulter les dépôts réglementaires canadiens, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Approuvé par le conseil d'administration le 22 juin 2021  
Stellarton (Nouvelle-Écosse) Canada